

**DES OUTILS POUR ENSEIGNER LES LANGUES VIVANTES
AU COLLÈGE,
AUX LYCÉES : GÉNÉRAL, TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL**



Guide réalisé par les aide-inspecteurs, formateurs et inspecteurs de LV
de l'académie de Nantes.
Mis à jour septembre 2021

Table des matières

Introduction.....	3
1. Glossaire.....	4
2. Textes officiels et programmes des classes de collège et de lycées Rentrée 2021.....	7
3. Votre arrivée dans l'établissement.....	12
Fiche 3.1 : Le collège	15
Fiche 3.2 : Le lycée général et technologique (LGT).....	17
Fiche 3.3 : Le Lycée professionnel (LP)	18
4. Les obligations du professeur.....	19
5. Votre prise en main de la classe.....	20
Fiche 5.1 : Gestion de classe	21
Fiche 5.2 : Comment instaurer un climat de confiance et de travail dans la classe ?.....	22
Fiche 5.3 : Comment concevoir une séquence ? Comment organiser une séance ?	23
Fiche 5.4 : Préparation de séquence	24
Fiche 5.5 : Problématiser une séquence d'enseignement	25
Fiche 5.6 : Déroulement possible d'une séance	26
Fiche 5.7 : Comment aborder les supports pédagogiques ?	27
Fiche 5.8 : Comment entraîner les élèves dans les activités langagières (AL) ?.....	28
Fiche 5.9 : Comment enrichir le bagage linguistique des élèves ? Quelle place accorder à l'enseignement phonologique, lexical et grammatical?	32
Fiche 5.10 : Quoi et comment évaluer ?.....	33
Fiche 5.11 : Quel est le rôle du tableau noir, blanc, tableau numérique interactif (TNI)?	41
Pour aller plus loin : Quelques clés pour gérer l'hétérogénéité.....	42
Conclusion.....	45
Bibliographie.....	46
Annexes :	47
Exemples de fiches « langage de classe »	
Pour l'allemand :	47
Pour l'anglais:	48
Pour l'espagnol :	51
Exemple de fiche synthétique pour trame de séquence - Collège et LGT.....	53
Exemple de fiche synthétique pour trame de séquence - LP.....	54

Introduction

Né de la rencontre avec des professeurs contractuels, ce livret a pour objectif de fournir aux enseignants quelques principes généraux et des outils de base afin de les aider à préparer et à gérer les séances et séquences d'apprentissage. Il s'agit avant tout de proposer des pistes de travail qui peuvent être modifiées. Le métier d'enseignant s'inscrit dans une mission d'instruction et d'éducation qui est régie par des textes institutionnels tout en laissant à chaque enseignant une part de liberté pédagogique et d'innovation.

Vous trouverez dans le glossaire les définitions de termes clés liés à la didactique des langues vivantes étrangères ainsi qu'une liste de référentiels et textes officiels. Précédées de quelques conseils pratiques, les douze fiches proposées tentent d'apporter des réponses aussi concrètes que possible aux principales questions que peut se poser un professeur de langue. Destinée à nourrir une réflexion plus approfondie sur les diverses thématiques abordées dans ce petit guide, la bibliographie regroupe les ouvrages cités ainsi que quelques références complémentaires.

1. Glossaire

Actionnelle (perspective) :

Faire travailler les élèves dans une perspective actionnelle pour les impliquer dans leur apprentissage, c'est créer au sein de la classe des situations qui les amènent à avoir besoin d'utiliser la langue étrangère pour réaliser **des tâches de communication langagière**, par exemple :

- lors d'une écoute d'un document sonore, recueillir des informations pour effectuer un compte-rendu, présenter oralement ou par écrit un métier, un personnage, une ville... ;
- proposer aux élèves des situations qui vont leur permettre d'entrer en communication pour établir un contact social, exprimer leur accord ou désaccord, réagir à des objections...

Activités Langagières (AL) :

Les AL (activités langagières communicatives) sont au nombre de quatre (**réception, production, interaction, médiation**). Les différents tableaux renvoyant aux quatre activités et stratégies langagières communicatives se situent dans le *Volume complémentaire du CECRL (2018)* :

page 57: réception

page 71: production

page 85: interaction

page 107: médiation

<https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>

Apprentissage (Séquence d') :

Une **séquence** est un ensemble de **séances** formant un tout cohérent.

CECRL :

Le *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* constitue une « base commune pour l'élaboration de programmes de langues vivantes, de référentiels, d'examens, de manuels, etc... en Europe »¹. Il propose une grille des niveaux de compétences.

Le CECRL est un outil auquel sont corrélés en France tous les programmes d'enseignement de langues vivantes.

¹ « Contenus du CECR », in : ROBERT, Jean-Pierre, ROSEN, Évelyne, *Dictionnaire pratique du CECR*, Paris, Ophrys, 2010, p. 39.

	A Utilisateur élémentaire		B Utilisateur indépendant		C Utilisateur expérimenté	
	A1 Introductif ou découverte	A2 Intermédiaire ou usuel	B1 Niveau seuil	B2 Avancé ou indépendant	C1 Autonome	C2 Maîtrise
LVA	Fin du cycle 3 (dans toutes les AL)	Fin du cycle 4 (dans toutes les AL)	Fin du cycle 4 (dans plusieurs AL)	Fin du cycle terminal du lycée	Fin du cycle terminal du lycée (Enseignement de spécialité LLCER)	
LVB		Fin du cycle 4 (dans au moins 2 AL)	Fin du cycle terminal du lycée			
LVC		Fin du cycle terminal				

(Tableau réalisé d'après : *CECRL*, p. 25)

Compétence :

« Une compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexe ou inédite. Compétences et connaissances ne sont ainsi pas en opposition. Leur acquisition suppose de prendre en compte dans le processus d'apprentissage les vécus et les représentations des élèves, pour les mettre en perspective, enrichir et faire évoluer leur expérience du monde »².

Évaluation (acte d') :

Conformément à la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, « les modalités de la notation des élèves doivent évoluer pour **éviter une notation-sanction à faible valeur pédagogique et privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles**. En tout état de cause, **l'évaluation doit permettre de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression de l'élève** ».

Évaluer des acquis, c'est les mesurer par rapport à des critères préalablement définis par l'enseignant à l'aune d'un niveau d'apprentissage fixé par les programmes (A1, A2, B1, B2).

On distingue différents types d'évaluation :

Évaluation diagnostique :

Effectuée en début d'année scolaire, elle permet à l'enseignant d'identifier les besoins des élèves dans chaque AL et de construire un parcours d'apprentissage adapté à chaque élève afin de l'accompagner au mieux. Elle ne donne pas lieu à une note.

Évaluation formative :

Réalisée en cours de séquence, elle « permet à l'enseignant d'évaluer l'efficacité de son enseignement et aux élèves de se situer dans leur propre progression »³. Elle se traduit par un positionnement de l'élève sur une **échelle descriptive** comportant des niveaux de performance (d'A1 à C1) qui peuvent être ou non accompagnés de points ; elle permet à l'enseignant de proposer aux élèves des aides appropriées et/ou un travail d'approfondissement.

Évaluation sommative :

Effectuée au terme d'un apprentissage qui peut aller d'une séquence à l'ensemble du cursus scolaire, l'évaluation sommative a pour but de situer chaque élève par rapport aux objectifs fixés par les programmes et de lui permettre de mesurer ses progrès. Elle se traduit par un positionnement de l'élève sur une **échelle descriptive** comportant des niveaux de performance (d'A1 à C1) qui peuvent être ou non traduits en points.

Évaluation certificative :

L'évaluation certificative est réalisée **en vue de la délivrance d'un diplôme**. Par exemple, le Contrôle en Cours de Formation (CCF) en lycée professionnel est une modalité d'évaluation certificative qui permet d'évaluer un ensemble de compétences à l'issue de la formation.

Auto-évaluation :

« L'autoévaluation des élèves est le processus par lequel l'élève recueille des données et **réfléchit à son propre apprentissage**... [c'est] l'évaluation, par l'élève, de ses propres progrès en matière de connaissances, de compétences, de processus ou de comportement. **L'autoévaluation donne à l'élève une conscience et une compréhension accrues de lui-même ou d'elle-même en tant qu'apprenant ou apprenante** »⁴.

Co-évaluation

On parle de « co-évaluation quand le travail d'un élève est évalué par quelques élèves ou par l'ensemble de la classe »⁵.

3 TARDIEU, Claire, L'épreuve de didactique aux concours – L'évaluation en langues, Paris, Ellipses, 2005, p. 27.

4 Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2002.

5 Ministère de l'Éducation Saskatchewan (Canada).

2. Textes officiels et programmes des classes de collège et de lycées

<p>Socle commun de connaissances, de compétences et de culture : <i>BO n° 17 du 23 avril 2015</i></p> <p>Cycle 3 : CM1/CM2/ 6^{ème} LVA Niveau au moins A1 dans les 5 AL</p> <p><i>BO spécial n°11 du 26 novembre 2015 complété par une mise à jour parue au BO n°48 du 24 décembre 2015</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - La personne et la vie quotidienne - Repères géographiques, historiques et culturels - L’imaginaire
<p>Cycle 4 : 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} et 3^{ème} Prépa-métiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - LVA : au moins A2 dans les 5 AL - LVB : A2 dans au moins 2 AL <p><i>BO spécial n°11 du 26 novembre 2015 complété par une mise à jour parue au BO n°48 du 24 décembre 2015</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Langages - École et société - Voyages et migrations - Rencontres avec d’autres cultures
<p>L'ART DE VIVRE ENSEMBLE Classes de Secondes générales et technologiques Niveaux visés : LVA : B1 / LVB : A2 / LVC : A1 <i>BO spécial n°1 du 22 janvier 2019</i></p>	<p>Cette thématique s’organise autour 8 axes :</p> <p>Vivre entre générations ; Les univers professionnels, le monde du travail ; Le village, le quartier, la ville ; Représentation de soi et rapport à autrui ; Sports et société ; Création et rapport aux arts ; Sauver la planète et penser les futurs possibles ; Le passé dans le présent.</p>
<p>GESTES FONDATEURS ET MONDES EN MOUVEMENT Cycle terminal : classes de premières et terminales générales et technologiques <i>Tronc commun</i> Niveaux visés en fin de Terminale LVA : B2 LVB : B1 LVC : B1 <i>BO spécial n°1 du 22 janvier 2019</i></p> <p><i>STHR BO n°9 du 30 septembre 2010 (seconde)</i> <i>BO du 17 mars 2016 (cycle terminal)</i></p>	<p>Cycle terminal : thématique autour de 8 axes pour le tronc commun : Identités et échanges ; Espace privé et espace public ; Art et pouvoir ; Citoyenneté et mondes virtuels ; Fictions et réalités ; Innovations scientifiques et responsabilité ; Diversité et inclusion ; Territoire et mémoire.</p> <p>1^{re} / Term spécialité LLCER : Voir les thématiques selon les LLCE anglais, espagnol, allemand, italien ou LLCE anglais et monde contemporain.</p>

Voie professionnelle

CAP :

Niveau attendu à l'examen : **A2**

Classes de Secondes, Premières et Terminales Professionnelles :

Niveaux attendus à l'examen :

LVA : **B1+**

LVB : **A2+**

Niveaux visés à la fin des études secondaires :

LVA : **B2**

LVB : **B1**

BO spécial n°5 du 11 avril 2019

Utiliser le BO spécial n°2 du 19 février 2009 pour Stratégies et entraînement

2 contextes d'expression et de communication :

1. Le contexte et les situations de la vie quotidienne, personnelle, sociale et civique ;
2. Le contexte et les situations de la vie professionnelle

Cycles	Ecole élémentaire					Collège				Lycée		
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème	2de	1ère	Tale
	Cycle 2			Cycle 3		Cycle 4			Cycle terminal			
Programmes	<p>Le programme de chaque cycle se divise en 3 volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volet 1 : Objectifs généraux dans les 5 domaines du Socle Commun - Volet 2 : Contributions de chaque discipline à l'atteinte des objectifs généraux - Volet 3 : Niveaux de maîtrise attendus en fin de cycle dans chaque discipline 									<ul style="list-style-type: none"> - L'étude de la langue - Formation culturelle et interculturelle - L'organisation de l'enseignement - Tableaux des descripteurs des activités langagières 		
Socle commun des connaissances, des compétences et de la culture	<p>Domaine 1 Les langages pour penser et communiquer Domaine 2 Les méthodes et outils pour apprendre Domaine 3 La formation de la personne et du citoyen Domaine 4 Les systèmes naturels et les systèmes techniques Domaine 5 Les représentations du monde et l'activité humaine</p>											
Axes culturels	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant - La classe - L'univers enfantin 			<ul style="list-style-type: none"> - La personne et la vie quotidienne - Repères géographiques, historiques et culturels - L'imaginaire 		<ul style="list-style-type: none"> - Langages - Ecole et société - Voyages et migrations - Rencontre avec d'autres cultures 			<p><u>L'art de vivre ensemble</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vivre entre générations - Les univers professionnels, le monde du travail - Le village, le quartier, la ville - Représentation de soi et rapport à autrui - Sports et société - La création et le rapport aux arts - Sauver la planète, penser les futurs possibles - Le passé dans le présent 		<p><u>Gestes fondateurs et mondes en mouvement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identité et échanges - Espace privé et espace public - Art et pouvoir - Citoyenneté et mondes virtuels - Fictions et réalités - Innovations scientifiques et responsabilité - Diversité et inclusion - Territoire et mémoire 	
Niveau ciblé	A1			A1 → A2		LV1 : A2 dans les 5 AL LV2 : A2 dans au moins 2 AL			LVA : B1 → B2 LVB : A2 → B1 LVC : A2 → B1			

Enseignement secondaire	Collège	Lycée Professionnel				
Niveaux d'enseignement	3 ^{ème} Prépa-Métiers	1 ^{ère} année de CAP	2 ^{ème} année de CAP	2 ^{nde} BAC PRO	1 ^{ère} BAC PRO	Terminale BAC PRO
Niveaux ciblés (tableaux des descripteurs des activités langagières)	LVA : A2 dans les 5 AL LVB : A2 dans au moins deux AL	A2 (unité obligatoire et/ou facultative de la langue vivante)		<ul style="list-style-type: none"> - <u>Niveaux attendus</u> : LVA : B1+ LVB : A2+ - <u>Niveaux visés</u> : LVA : B2 LVB : B1 		
Objectifs	Socle commun de connaissances, de compétences et de culture dans les domaines 1, 2, 3, 5	<ul style="list-style-type: none"> - Une formation interculturelle, gage de citoyenneté et d'ouverture à la mobilité - Une progressivité des apprentissages - Une formation qui articule toutes les compétences et activités langagières 				
Contextes		<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne - Utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes de la vie professionnelle 				
Programmes	Etude de la langue, découverte culturelle et la relation interculturelle autour de 4 axes culturels : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Langages ▪ Ecole et société ▪ Voyages et migrations ▪ Rencontre avec d'autres cultures 	<ul style="list-style-type: none"> - Une pédagogie de la mise en situation active - Une pédagogie différenciée et collaborative - Le numérique : des ressources, des outils et des démarches indispensables 				
Composantes essentielles des parcours de formation des élèves		<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition des moyens linguistiques pour communiquer avec des collègues, des partenaires ou des clients étrangers - Acquisition des compétences transversales autour de 3 champs : <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'adaptabilité aux mobilités ➤ La découverte d'autres cultures, la compréhension de l'autre, la socialisation et la citoyenneté ➤ La formation, l'autoformation et le développement culturel et professionnel tout au long de la vie 				

MODALITÉS D'ÉVALUATION AUX EXAMENS

DNB

BO n° 35 du 29 septembre 2016

Arrêté du 27 novembre 2017

BO n°1 du 4 janvier 2018

VOIE PROFESSIONNELLE

Pour en savoir plus sur les diplômes professionnels : <https://eduscol.education.fr/774/les-diplomes-professionnels>

- CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)

BO n° 35 du 26 septembre 2019

Grille nationale d'évaluation en langue vivante étrangère au CAP BO n° 26 du 25 juin 2020

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo26/MENE2014838N.htm>

- BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

BO n° 30 du 23 juillet 2020

Grille nationale d'évaluation en langue vivante étrangère au BAC PRO BO n° 28 du 15 juillet 2021

VOIE GENERALE OU TECHNOLOGIQUE

Classes de premières et terminales :

BO n°30 du 29 juillet 2021

BO n°31 du 26 août 2021

3. Votre arrivée dans l'établissement

(voir aussi fiches collège, lycée général et technologique, lycée professionnel)

Dès votre arrivée :

1) procurez-vous **les codes et les identifiants** qui vous seront nécessaires pour accéder aux outils numériques

2) identifiez les différents **acteurs** :

● **L'équipe de direction** est composée du chef ou de la cheffe d'établissement, de son adjoint(e), du/de la gestionnaire et, le cas échéant, du Directeur Délégué ou Directrice Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT). Elle constitue l'organe exécutif de l'établissement et représente l'État en son sein :

=> **Le proviseur ou la proviseure (lycée) ou le principal ou la principale (collège)** prépare et exécute les délibérations du conseil d'administration (CA). Il ou elle a autorité sur l'ensemble des personnels.

=> **Le ou la DDFPT** des lycées technologiques et professionnels a une fonction de conseiller du chef d'établissement ainsi qu'un rôle d'organisateur, de coordinateur et d'animateur des équipes pédagogiques.

=> **Le ou la gestionnaire** assure la gestion financière et matérielle de l'établissement, notamment de la restauration.

● **Le conseiller principal ou conseillère principale d'éducation (CPE)** exerce ses responsabilités dans le cadre de la vie scolaire (conditions de vie individuelle et collective et d'épanouissement des adolescents). Il ou elle organise le service des assistants d'éducation, la vie collective hors du temps de la classe, en étroite liaison avec la vie pédagogique de l'établissement.

● **Les assistants ou assistantes d'éducation** participent à l'encadrement et au suivi éducatif des élèves. Ils ou elles assurent notamment l'encadrement et la surveillance des élèves (internat et externat), l'aide à l'accueil et à l'intégration des élèves handicapés, l'aide à l'utilisation des nouvelles technologies. Ils ou elles participent aux activités éducatives, sportives, sociales et culturelles, ainsi qu'à l'aide aux devoirs et aux leçons.

● **Les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)** sont des personnels chargés de l'aide humaine. Ils ont pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap, qu'ils interviennent au titre de l'aide humaine individuelle, de l'aide humaine mutualisée ou de l'accompagnement collectif.

● **Le professeur ou la professeure documentaliste** anime et gère le centre de documentation. Il ou elle initie les élèves à la recherche documentaire et contribue à l'élargissement de leur culture.

- **Le professeur principal** est chargé du suivi et de l'orientation des élèves d'une classe en particulier. Il ou elle assure le lien entre les différents membres de l'équipe éducative d'une part, et entre cette dernière et les familles d'autre part.

- **Les autres professeurs de langues** de l'établissement pourront être sollicités en cas de besoin.

3) connaître les principales **instances** :

- **Le conseil de classe** est présidé par le chef d'établissement. Il comprend les professeurs de la classe, deux délégués des parents d'élèves, deux délégués des élèves de la classe, le conseiller d'orientation, le C.P.E. Le médecin de santé scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière peuvent être invités à y participer. Il examine les questions pédagogiques intéressant la vie de la classe et, notamment, les modalités d'organisation du travail personnel des élèves. Il évalue les résultats scolaires de chaque élève. Il émet les propositions d'orientation, mais c'est le chef d'établissement qui prend la décision. **Préparer les conseils de classe et y participer fait partie de vos obligations.**

- **Le conseil pédagogique** est présidé par le chef d'établissement. Il réunit au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement, au moins un professeur par champ disciplinaire, un conseiller principal d'éducation et, le cas échéant, le directeur délégué aux formations professionnelles et pédagogiques. Il a pour mission de favoriser la concertation entre les professeurs, notamment pour coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires. Il prépare la partie pédagogique du projet d'établissement.

- **Le conseil école-collège** contribue à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège. Il se réunit au moins deux fois par an et établit son programme d'action pour l'année scolaire suivante ainsi qu'un bilan de ses réalisations. Présidé par le principal du collège ou son adjoint et l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription du premier degré, il comprend les personnels désignés par le principal du collège, sur proposition du conseil pédagogique du collège, et des membres du conseil des maîtres de chacune des écoles de recrutement du collège.

- **Le conseil d'administration** est constitué sur la base d'une représentation tripartite (1/3 représentant l'équipe administrative de l'établissement et les élus locaux, 1/3 représentant les personnels, 1/3 représentant les usagers : parents et élèves). Les représentants des personnels, parents et élèves sont élus. Le C.A. gère l'établissement et ses compétences sont de deux ordres : décisionnel et consultatif. Il fixe les principes de mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducative de l'établissement. Il adopte le projet d'établissement, le budget et le compte financier, et le règlement intérieur. Il donne son accord sur diverses questions dont le programme d'activités des associations fonctionnant dans l'établissement. Il donne son avis sur les créations

et suppressions de sections, formations complémentaires, les principes du choix des manuels scolaires, logiciels et outils pédagogiques, et la modification des heures d'entrée et de sortie.

- **Le conseil de discipline** se compose de membres du C.A : le chef d'établissement et son adjoint, le gestionnaire, un CPE proposé par le chef d'établissement, quatre représentants des personnels enseignants et d'éducation, un représentant des personnels ATOSS, trois représentants des parents d'élèves en collège et deux en lycée, deux représentants des élèves dans les collèges et trois en lycée. Il est présidé par le chef d'établissement et statue sur les faits reprochés à l'élève traduit devant le conseil.

3.1 Fiche : Le collège

- **Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture :**

Il comporte cinq domaines : « les langages pour penser et communiquer » domaine subdivisé en quatre composantes (la langue française, les langues étrangères/régionales, les langages scientifiques et les langages du corps et de l'esprit), « les méthodes et outils pour apprendre », « la formation de la personne et du citoyen », « les systèmes naturels et les systèmes techniques » et enfin « les représentations du monde et l'activité humaine ».

- **Les horaires de langues vivantes :**

	Cycle 3 (CM1-CM2-6^{ème})	Cycle 4 (5^{ème}-4^{ème}-3^{ème})
LVA	4 h	3 h
LVB	2,5 h	2,5 h

- **Les autres modalités d'enseignement (ou enseignements complémentaires)⁶ :**

- L'**AP (accompagnement personnalisé)** s'adresse à tous les élèves selon leurs besoins ; il est destiné à soutenir leur capacité d'apprendre et de progresser, **notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle ;**

L'**AP** est le projet d'une équipe, élaboré à partir des besoins identifiés chez les élèves dans les compétences transversales qui traversent tous les champs disciplinaires. **L'AP se déroule sur le temps d'enseignement des différentes disciplines.** En LV, il est possible de le mettre en œuvre en recourant, par exemple, aux techniques de différenciation.

- Les **EPI** (enseignements pratiques interdisciplinaires) permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences par une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective (8 thématiques possibles). **Pris sur le temps d'enseignement disciplinaire**, les EPI devront, en LV, se dérouler dans la mesure du possible dans la langue étrangère concernée.

Cycle 3	3 h d'AP et/ou d'EPI
Cycle 4	4h d'AP et/ou d'EPI

Un élève doit au cours de sa scolarité au collège avoir bénéficié de chacune de ces formes d'enseignement.

6 Cf : Arrêté du 16 juin 2017.

Il n'y a pas de sections européennes en collège. Mais une ou plusieurs DNL (discipline non linguistique) sont parfois proposées élargissant ainsi le temps d'exposition des élèves à la langue étrangère enseignée et concernée par la DNL. **Une option Langues et Cultures Européennes** peut aussi être proposée aux élèves.

- **Les parcours :**

Au nombre de 4 : PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle), Parcours Avenir, Parcours Santé et Parcours Citoyen. Ils sont une œuvre collective qui mobilise les équipes éducatives, les partenaires, les parents. Ils sont au service d'une culture commune (socle commun) et s'inscrivent dans le temps long (au cours des quatre cycles) et sur les temps scolaire, périscolaire mais aussi extrascolaire.

- **Le DNB (Diplôme national du Brevet) :**

Lors des épreuves terminales, un oral qui pourra porter sur un projet mené lors d'un EPI ou d'un parcours. **Cet oral pourra s'effectuer dans l'une des deux langues étrangères étudiées par les élèves.**

Fiche 3.2 : Le lycée général et technologique (LGT)

● Organisation générale des enseignements de langues vivantes

- ✓ Les LV font partie du tronc commun : LVA, LVB
- ✓ Les horaires sont globalisés :
 - Seconde : 5h30.
 - Première : série générale 4h30 // séries technologiques 4h (dont 1h ETLV⁷).
 - Terminale : série générale 4h // séries technologiques 4h (dont 1h ETLV).
- ✓ Un enseignement optionnel : la LVC : 3h
- ✓ Un enseignement de spécialité : LLCER :
Première : 4h // Terminale: 6h.

L'étude de la langue

- ✓ Objectifs de niveaux de compétences pour le tronc commun :
 - LVA : B1 en seconde > B2 en fin de terminale.
 - LVB : A2 en seconde > B1 en fin de terminale.
- ✓ Une approche toujours en lien avec un contexte d'utilisation et avec un fort ancrage culturel.
- ✓ Les activités langagières : (oral et écrit) réception, production, interaction, médiation.
- ✓ Une thématique commune à toutes les LVER :
 - Seconde : « L'art de vivre ensemble » //
 - Cycle terminal : « Gestes fondateurs et mondes en mouvement ».
- ✓ Une thématique déclinée en 8 axes⁸. Traiter au moins
 - Seconde : 6 axes à travers 1 à 3 séquences chacun // Cycle terminal : 6 axes chaque année à travers 1 ou 2 séquences chacun.

⁷ ETLV : enseignement technologique en langue vivante toujours rattaché à la LVA ou LVB

⁸ <https://eduscol.education.fr/cid144064/langues-vivantes-bac-2021.html>

Fiche 3.3 : Le Lycée professionnel⁹

- **Volume horaire de référence**

Certificat d'aptitude professionnelle		Première année	Deuxième année	
Volume horaire annuel		43h30	39h	
Baccalauréat professionnel		Seconde	Première	Terminale
Volume horaire annuel - LVA		60h	56h	52h
Volume horaire annuel - LVB		45h	42h	39h

- **Organisation générale des enseignements de langues vivantes**

CAP :

- ✓ LVA : enseignement obligatoire, épreuve finale obligatoire ou facultative, et parfois il n'y a pas d'épreuve finale

BAC PROFESSIONNEL :

- ✓ LVA : Les filières industrielles incluant l'hôtellerie-restauration, et les Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées
- ✓ LVA et LVB : les filières tertiaires

- **Enseignement de la langue vivante étrangère¹⁰**

- ✓ La LVE est une composante essentielle des parcours de formation des élèves de la voie professionnelle.
- **Le premier objectif** est l'acquisition des moyens linguistiques permettant de communiquer avec des collègues, des partenaires ou des clients étrangers.
- **Un rôle de premier plan** dans l'acquisition des compétences transversales relevant des trois champs suivants :
 - ❖ l'adaptabilité aux mobilités (géographiques et fonctionnelles)
 - ❖ la découverte d'autres cultures, la compréhension de l'autre, la socialisation et la citoyenneté
 - ❖ la formation, l'autoformation et le développement culturel et professionnel tout au long de la vie.
- ✓ Une formation interculturelle, gage de citoyenneté et d'ouverture à la mobilité
- ✓ Une formation qui articule toutes les compétences et activités langagières (5 activités langagières)
- ✓ Une pédagogie de la mise en situation active → **2 contextes** d'expression et de communication que l'enseignement de langue vivante doit viser et recréer :
 - Le contexte et les situations de la vie quotidienne, personnelle, sociale et civique ;**
 - Le contexte et les situations de la vie professionnelle.**
- ✓ Une pédagogie différenciée et collaborative
- ✓ Le numérique : des ressources, des outils et des démarches indispensables

⁹ <https://eduscol.education.fr/1773/programmes-et-ressources-en-langues-vivantes-voie-professionnelle#lien2>

¹⁰ <https://eduscol.education.fr/1773/programmes-et-ressources-en-langues-vivantes-voie-professionnelle#lien1>

4. Les obligations du professeur

Vous devez :

- prendre connaissance du **règlement intérieur**, le respecter et le faire respecter ;
- prendre connaissance des **horaires en vigueur** dans l'établissement et des modalités de **prise en charge des classes** (dans la cour, devant la salle, etc.) ;
- être **ponctuel** ;
- **faire l'appel** en début de séance et bien **signaler** les absences le cas échéant ;
- renseigner régulièrement le **cahier de textes** de la classe (sur e-lyco) ;
- **évaluer** régulièrement les élèves ;
- saisir régulièrement les **résultats** dans le logiciel approprié (ex : Pronote, Sacoche, Ecoledirecte ...) ;
- préparer les **conseils de classe** et y participer ;
- participer, le cas échéant, aux **rencontres parents-professeurs** ;
- informer rapidement la Vie scolaire, par le biais du délégué ou de la déléguée de classe, de tout incident ou comportement inapproprié. **Vous ne devez en aucun cas quitter votre classe.**

5. Votre prise en main de la classe

Vous devez :

- 1) vous approprier le ou les **programme(s) d'enseignement des classes qui vous sont confiées (voir programmes)** ;
- 2) préparer vos cours de façon rigoureuse et précise : (voir fiches 3 et 4 : préparation de séquence)
 - choisir la **thématique culturelle** de la séquence ;
 - définir le projet de séquence (mission ou tâche finale) et les activités langagières entraînées ;
 - lister les outils linguistiques nécessaires à l'accomplissement de ce projet ;
 - trouver les documents si possible authentiques et dans tous les cas variés, riches et pertinents (vous pouvez avoir recours aux manuels scolaires) ;
 - Avoir une attitude réflexive sur votre travail ; vous demander pour chaque activité proposée aux élèves : « **Qu'ont-ils fait ? Qu'ont-ils appris ?** » ;
- 3) instaurer un **climat propice à l'apprentissage** (rituels, règles de vie de classe, organisation de l'espace classe...)
 - **être à l'écoute** de la classe et adopter une **attitude bienveillante et respectueuse** lors de la prise de parole des élèves (veiller à ne pas interrompre les élèves lorsqu'ils s'expriment) ;
 - **éviter le cours magistral**, le questionnement systématique des élèves ;
 - **vous mettre en situation d'observateur** : vous déplacer dans la classe pour vérifier le travail, la compréhension des élèves... ;
- 4) employer **la langue vivante étrangère comme langue de communication** dans la classe, tant dans la relation élèves/professeur qu'élèves/élèves ; le temps de parole des élèves doit être supérieur à celui du professeur. **Vous êtes le modèle linguistique de référence pour les élèves** ;
- 5) veiller à **annoncer les objectifs** d'apprentissage aux élèves en début de séquence et de séance ;
- 6) formuler des **consignes de travail précises et compréhensibles** par tous les élèves. Vous devez vous assurer de la compréhension de tous vos élèves (médiation par les élèves, reformulation ...) ;
- 7) proposer des **situations d'apprentissage** qui suscitent chez les élèves réflexion, interrogation, débat, prise de position

Les fiches 5.1 à 5.11 vont vous y aider :

Fiche 5.1 : Gestion de classe

Afin d'instaurer et de maintenir un climat de travail serein et respectueux de chacun au sein de la classe, le professeur doit mettre en œuvre une « bonne » gestion de classe. Le [« Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation »](#)¹¹ identifie, entre autres, les compétences communes à tous les professeurs. Elles permettent une bonne gestion de classe : **gérer sa classe, c'est organiser, planifier, mettre en œuvre des pratiques pédagogiques et instaurer des règles au quotidien pour « faire » cours, c'est-à-dire pour construire un environnement éducatif qui va favoriser l'apprentissage des élèves.**

- **Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves :**

- Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.
- Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.
- Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.
- Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

- **Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves :**

- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance et maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.
- Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.
- Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.
- Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements *sportifs* et artistiques.
- Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir *l'émergence* de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

- **Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.**

¹¹ Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation Nationale (BOEN), n° 30 du 25 juillet 2013.

Fiche 5.2 : Comment instaurer un climat de confiance et de travail dans la classe ?

Faire cours consiste à mettre en place **des situations de communication destinées à faire agir, interagir et réagir les élèves en proposant une problématique**. Il est très important d'observer la classe, d'en interpréter les divers mouvements (regards, vellétés de paroles, apartés, etc...) pour adapter son enseignement et faire adhérer les élèves aux activités proposées.

Créer et instaurer un climat de confiance et de travail est indispensable pour que la parole circule au sein de la classe.

- Votre tenue, votre présentation, votre attitude, votre regard, votre voix et votre façon de vous exprimer sont déterminants.
- Votre voix et celle des élèves doivent être audibles pour tous : il faut parler assez fort et distinctement, adapter son débit pour maintenir l'attention et être compris de tous.
- Vous êtes un « adulte référent » dans la classe. Vous devez voir en permanence l'ensemble des élèves quelle que soit la disposition des tables et sans perdre de vue chaque individu du groupe, savoir réagir à leurs attitudes.
- Vous aurez à faire respecter les règles de comportement et de travail qui auront été établies au préalable avec la classe : accueil des élèves, vérification du matériel et du travail demandé à la maison, instauration d'un climat d'écoute mutuelle (élève-élève/professeur-élève), organisation de la prise de parole.
- Vous corrigerez les erreurs des élèves tout en étant bienveillant et en valorisant leur travail.
- Vous écrirez lisiblement au tableau et présenterez de façon ordonnée ce que vous y porterez. Vous distribuerez aux élèves des documents lisibles et clairs.

Pour approfondir : ressources accompagnement EDUSCOL : <http://eduscol.education.fr/>

Fiche 5.3 : Comment concevoir une séquence ? Comment organiser une séance ?

Afin de donner du sens à son enseignement, le professeur de LV doit s'efforcer de bâtir une **séquence d'apprentissage** cohérente, fédérée par la réalisation d'une « **tâche finale** » ou « **projet final** », approche permettant la mise en œuvre de la **perspective actionnelle** préconisée par le CECRL. Il inscrira également sa démarche dans un **contexte culturel précis**, défini par les programmes officiels.

Destinée à mettre l'élève en situation d'agir, la **tâche** « se définit par un verbe d'action (planifier, organiser, sensibiliser) »¹², est « motivée par **un objectif ou un besoin** et donne lieu à un **résultat identifiable** »¹³ pour un **destinataire identifié**. On distinguera la **tâche communicative**, qui ne fait appel qu'à une capacité (par exemple « être capable de lire ») de la **tâche complexe** qui « intègre plusieurs tâches communicatives, donc plusieurs capacités langagières »¹⁴. C'est généralement le cas des tâches finales réalisées en fin de séquence.

Les manuels récents proposent une multitude de tâches possibles : échanger des informations sur un groupe musical, présenter ses idées à la classe pour rendre son école plus innovante, préparer la visite guidée d'une ville, préparer et participer à un débat sur un sujet donné...

Lors de chaque séance, le professeur **entraînera les élèves à différentes Activités Langagières (AL)**, dont celle(s) nécessaire(s) à la réalisation du projet final.

12 BOURGUIGNON, Claire, *Pour enseigner les langues avec le CECRL – clés et conseils*, Paris, Delagrave, 2010, p.19

13 GOULLIER, Francis, *op. cit.*, p. 21.

14 BOURGUIGNON, Claire, *op. cit.*, p. 27.

Fiche 5.4 : Préparation de séquence

Définir le projet de la séquence : à la fin de la séquence, par exemple, l'élève sera capable d'exposer et de défendre son point de vue au cours d'une interview.

Choisir la thématique culturelle de la séquence : formuler une question problématique en lien avec l'aire culturelle de la langue enseignée. Aux cycles 3 et 4, par exemple, si vous abordez la thématique école et société (sous l'angle vie quotidienne), vous inviterez les élèves à se demander si le petit déjeuner traditionnel anglais /l'après-midi libre en Allemagne ou en Espagne sont toujours d'actualité. Aux lycées, en seconde comme au cycle terminal, une problématique sera également posée. En voici quelques exemples :

- pour l'allemand en terminale : *les alliés à Berlin après la Seconde Guerre mondiale : ennemis ou amis ?* (dans le contexte du blocus et du pont aérien) ;
- pour l'anglais : *la langue anglaise influence-t-elle le monde ou le monde influence-t-il la langue anglaise ?*
- pour l'espagnol en première : *La loi de la mémoire historique : faut-il oublier ou se souvenir ?*

Concevoir l'évaluation finale (incluant critères et niveaux de maîtrise) qui n'évaluera que ce qui a fait l'objet d'un entraînement.

Créer des situations de communication qui permettent à l'élève d'effectuer des tâches langagières pour réaliser le projet.

Définir le projet communicationnel, c'est-à-dire les activités langagières qui en découlent qu'il faudra entraîner.

Cibler :

- les compétences linguistiques (lexique, grammaire, phonologie, orthographe) adaptées aux besoins identifiés des élèves et au service de la situation de communication ;
- la compétence socio-linguistique rappelle que la langue est un phénomène social. Entrent en jeu, ici, des traits relatifs à l'usage de la langue : marqueurs de relations sociales, règles de politesse, expressions de la sagesse populaire, dialectes et accents. C'est l'incarnation du culturel dans la langue ;
- la composante pragmatique renvoie à l'approche actionnelle et au choix de stratégies discursives pour atteindre un but précis (organiser, adapter, structurer le discours). Elle fait le lien entre le locuteur et la situation, et fonctionne d'autant mieux que l'ancrage culturel est affirmé.

Découper la séquence en séances cohérentes. Chaque séance doit avoir un ou des objectifs, mobiliser une ou plusieurs tâches langagières qui développent une ou des compétences (connaissances, capacités, attitudes) dont le niveau de maîtrise doit être observable en fin de cours = « Qu'ont appris les élèves aujourd'hui ? »

Rédiger la séquence et son déroulement.

Formuler à l'oral et écrire les consignes que vous allez donner aux élèves pour chaque activité.

Fiche 5.5 : Problématiser une séquence d'enseignement

Comment susciter la réflexion chez les élèves ?

Un des objectifs de l'enseignement des langues vivantes étrangères est d'amener les élèves à dépasser les représentations stéréotypées sur les pays dont ils apprennent les langues. Cela ne peut passer que par une confrontation de leurs représentations avec la réalité, confrontation qui induit nécessairement un questionnement.

Qu'appelle-t-on une question problématique ?

Toute question n'est pas une problématique même si une problématique est nécessairement une question. On peut déjà écarter une confusion commune qui confond thématique et problématique. Par exemple, le sujet de l'obésité aux Etats-Unis est une thématique possible mais qui ne deviendra une problématique que si cette réalité est abordée dans sa complexité : « Les Etats-Unis sont-ils le pays de la malbouffe ? ». La formulation de cette question doit permettre d'approfondir le sujet et de dépasser certains stéréotypes.

1) Une problématique suppose des réponses incertaines.

Les réponses à une problématique sont variées et incertaines. C'est ce qui va susciter la recherche et la réflexion chez les élèves et qui sera source de motivation. Il n'y a pas de réponse meilleure qu'une autre. Chacune doit être défendue par des arguments.

2) Une problématique génère une discussion.

Les réponses ne peuvent être seulement des informations qui sont elles-mêmes à interpréter, à réintégrer à un jugement qui reste toujours à affiner pour la discussion.

Il est nécessaire d'examiner « qui dit cela, à partir de quel point de vue, de quels présupposés... »

3) Une problématique adopte la forme d'une alternative.

Dès lors qu'elle ouvre une discussion, la question problématique engage des réponses contradictoires mais qui engagent une solution au problème posé.

4) Une problématique engage des enjeux et des valeurs.

Une problématique n'est pas une discussion dans le vide. En suscitant la discussion, elle interroge les valeurs qu'il s'agit de défendre selon le point de vue soutenu. Les LV contribuent à la formation citoyenne des élèves et à leur professionnalisation.

Par exemple se demander si la publicité a réellement du pouvoir n'est pas seulement s'interroger sur son efficacité et comment elle manipule le consommateur, mais aussi sur ce qu'elle reflète de chaque pays et notamment les stéréotypes véhiculés.

Quelles implications pour l'enseignement des langues ?

Il revient au professeur et non aux élèves de formuler la question problématique en amont de la séquence. En effet, seule une bonne maîtrise d'un sujet donné permet de trouver les termes justes et de poser les questions idoines. On portera la question problématique à la connaissance de l'élève afin qu'il perçoive dès le début de la séquence l'enjeu du questionnement.

Attention : problématiser ne veut pas dire « rendre compliqué ». Inciter les élèves à exprimer des points de vue, à se positionner sur un sujet peut se faire à des degrés très différents et même de façon simple et modeste.

Fiche 5.6 : Déroulement possible d'une séance

1. Rituels d'accueil (propositions) :

- a. Accueil des élèves à l'entrée de la salle de cours puis dans la salle de cours (salutations, appel;)
- b. Travail phonologique (échauffement, répétition, prononciation)
- c. Contrôle de ce qui a été vu lors de la dernière séance et de ce qui était à faire (travail à la maison)
- d. Expression orale en continu ou en interaction réalisée cahiers fermés ; elle peut reposer sur une grille critériée, au remplissage de laquelle les élèves non-interrogés pourront être associés (co-évaluation).

2. Annoncer les objectifs de la séance : quoi faire ? (lire ? écouter ?) / pour quoi faire ? (pour parler de ? pour écrire sur ? => **micro-tâche** ou **tâche intermédiaire**).

3. Entraîner à une ou deux AL (l'expression orale est systématiquement mise en œuvre) : **apport de stratégies / enrichissement culturel et linguistique** (lexique, grammaire) en situation et en fonction des besoins d'expression (ou de compréhension) → penser à la prise de notes au tableau et dans les cahiers (trace écrite).

4. Faire une ou deux pauses récapitulatives pour permettre aux élèves d'acquérir progressivement les compétences visées en fin de séance.

5. Annoncer le travail à faire à la maison et le faire noter bien avant la sonnerie (pour le cours suivant, être capable de...). Le travail à faire à la maison doit servir à consolider ce qui a été fait en cours et/ou préparer la séance suivante.

Il est possible d'évaluer, sans forcément noter les élèves, lors d'une séance ou d'une partie de séance.

→ Il est nécessaire d'expliquer aux élèves ce que recouvrent les termes « Faire ses devoirs, apprendre ses leçons » :

- C'est s'acquitter d'une tâche que l'on doit faire ;
- C'est mémoriser (à l'écrit, à l'oral), s'approprier et/ou réinvestir des contenus proposés en cours, réalisés en dehors de la classe ;
- C'est acquérir des méthodes de travail personnel.

Les quatre types de « devoirs » les plus courants demandés par les professeurs à leurs élèves :

- Les devoirs de pratique dont le but est, comme leur nom l'indique, de mettre en pratique ce qui été appris en classe, de l'assimiler, d'en reproduire les mécanismes à l'écrit et à l'oral. Ce sont les plus courants ;
- Les devoirs de préparation ou de recherche qui visent à donner aux élèves une approche du sujet prochainement étudié en classe ;
- Les devoirs de poursuite, dont l'objet est de faire réutiliser dans d'autres situations des notions, savoirs ou concepts vus en classe. Ces devoirs sont motivants pour les élèves plus avancés ;
- Les devoirs de créativité qui relèvent davantage de la recherche personnelle de l'élève.

(source : d'après ac-rennes)

Fiche 5.7 : Comment aborder les supports pédagogiques ?

Ce n'est pas parce qu'un support est proposé dans un manuel qu'il convient obligatoirement au niveau annoncé, ni aux objectifs du professeur. Il est important de souligner que **le manuel scolaire n'est pas le programme.**

En s'appuyant sur les programmes, le professeur pourra organiser plus efficacement ses stratégies d'enseignement/d'apprentissage en se posant les questions suivantes :

- de quel **type de support** s'agit-il (document iconographique, textuel, audio, vidéo) ?
- en quoi ce support va-t-il servir mon projet de séquence ? (Nul besoin d'étudier le document de manière exhaustive)
- à quels attendus (contenus, capacités langagières) visés par les programmes ce support répond-il ?
- quelles difficultés le document (sonore, écrit, visuel...) présente-t-il pour les élèves ?
- quels éléments peuvent aider les élèves ? Comment aider ces derniers à les repérer ?
- **quelles consignes** vais-je donner aux élèves ? Je les note par écrit.

Voici **quelques pistes pour aider à lever les difficultés susceptibles d'être rencontrées par les élèves :**

Avant de présenter le document aux élèves :

→ Réfléchir à la façon dont vous introduirez la thématique :

- Amener les élèves à parler de leur vécu.
- Introduire la thématique à l'aide d'un brainstorming.
- Situer dans le temps et dans l'espace à l'aide d'une carte, frise chronologique, date et poser ainsi quelques jalons linguistiques, culturels ou historiques.

À chaque type de support correspondent des stratégies d'accès au sens dont voici quelques exemples :

→ faire repérer les **mots transparents, marqueurs chronologiques explicites**, temps des verbes ;

→ attirer l'attention sur les **éléments non-verbaux** (pour les documents audio-vidéo : intonation, gestuelle, expression du visage).

Fiche 5.8 : Comment entraîner les élèves dans les activités langagières (AL) ?

Entraîner les élèves dans les activités langagières consiste à les **aider** et à les **guider**, c'est-à-dire à les doter de **stratégies** destinées à faciliter la réalisation de la tâche communicative demandée. Ces stratégies doivent ensuite faire l'objet d'une **prise de conscience**, afin que les élèves puissent y recourir de manière autonome dans un autre contexte. Dans tous les cas, les **consignes** données devront être **précises et concises**. Il est indispensable de **les écrire dans la préparation de cours**. Un **temps suffisant** sera accordé aux élèves pour leur permettre de les comprendre, de les (faire) reformuler, et en dernier recours en français par les élèves, et de les exécuter. Loin d'être exhaustifs, les tableaux suivants fournissent quelques éléments de base :

Activités de réception : des exemples de stratégies pour construire du sens :

Pour entraîner les élèves à comprendre ...	on les amènera à ...
un document écrit	<ul style="list-style-type: none"> - observer le paratexte (titre, sous-titre, source, date, etc.) - identifier le type du document (poème, extrait de roman, article, etc.) - émettre des hypothèses à partir d'indices (titre, date, source, etc.) - repérer le contexte (historique, culturel, géographique, etc.) - identifier la situation d'énonciation (qui parle à qui ? où ? quand ? de quoi ?) - repérer les éléments se rapportant à un personnage - repérer les champs lexicaux - s'appuyer sur ce qui a été compris pour construire le sens d'un mot, d'un passage, ou du document dans son ensemble - mettre en évidence la composition des mots ...
un document sonore ou vidéo	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les personnages (combien ?) / la situation d'énonciation (voir ci-dessus) - analyser le contexte sonore pour identifier le lieu (bruits) - déduire un sentiment à partir d'une énonciation/du ton - mémoriser à court terme ...

Choisies en fonction du niveau de compréhension visé (globale, sélective ou détaillée), les stratégies de réception données par le professeur vont guider progressivement les élèves vers les éléments clés du document qu'ils vont ensuite mettre en relation pour construire du sens. On exclura **les grilles du type « Vrai/Faux ; QCM ; exercices d'association » qui relèvent de l'évaluation et non de l'entraînement.**

Activités de production : des exemples de stratégies pour s'exprimer à l'oral ou à l'écrit

Pour entraîner les élèves à s'exprimer...	On les amènera à ...
à l'oral en continu	<ul style="list-style-type: none"> - s'exprimer à partir d'une trame, de mots clés, d'une carte mentale - reformuler leurs propos - s'autocorriger
à l'oral en interaction ¹⁵	<ul style="list-style-type: none"> - écouter l'autre - demander des précisions - demander des informations à des camarades (déficit d'informations) - dire qu'on ne comprend pas et/ou ce que l'on ne comprend pas - reformuler les propos d'un interlocuteur
à l'oral	<ul style="list-style-type: none"> - s'adapter au public - prendre conscience de l'importance : de la gestuelle, du ton de la voix, des mimiques, du contact visuel
à l'écrit	<ul style="list-style-type: none"> - imiter/s'inspirer d'un modèle connu - utiliser les mots outils (mots pour situer dans le temps et l'espace, liens chronologiques et logiques) - hiérarchiser, organiser les idées ...

15

Attention ! L'expression orale en interaction n'est pas la simple juxtaposition de réception et de production. Il y a imbrication des deux aspects, si bien que le sens se négocie à deux. Chacun doit chercher à comprendre l'autre, tout en préparant sa propre réponse.

Prendre conscience des stratégies pour gagner en autonomie

Pour aider les élèves à prendre conscience des stratégies...	on leur demandera par exemple :
	- Qu'avez-vous fait pour mieux comprendre le texte ou le dialogue? (EE/PE) - Comment avez-vous préparé cette interview ou exposé? (EO/PO) : en utilisant une trame ? en utilisant des mots clés ? en mémorisant certains éléments ? en utilisant des outils numériques pour travailler la prononciation (cf site Acapella) ? ...

Les programmes préconisent l'approche dite « actionnelle ». Selon le double principe d'apprentissage par l'action et par la simulation, la langue est utilisée pour effectuer des tâches et mener à bien des projets proches de celles et ceux que l'on peut réaliser dans la vie courante.

L'enseignement de langue vivante doit viser et recréer deux contextes d'expression et de communication :

Exemple : le programme de la voie professionnelle : https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP5-MEN-11-4-2019/14/0/spe627_annexe_1105140.pdf

- le contexte et les situations de la vie quotidienne, personnelle, sociale et civique ;
- le contexte et les situations de la vie professionnelle.

Ci-après, deux exemples pour l'utilisation de la langue vivante dans les situations de la vie professionnelle (extraits)

EXTRAITS

L'utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne :

L'élève apprend à communiquer au quotidien en langue étrangère. Il s'informe, se cultive et s'ouvre à d'autres cultures. Il développe ainsi sa sensibilité, son discernement, son esprit critique et sa compréhension des grands enjeux de société. L'enseignement de langue vivante qu'il reçoit contribue à sa capacité à s'engager en tant que citoyen éco responsable et citoyen du monde.

À partir du niveau A1 du CECRL, jusqu'au niveau A2 (niveau attendu à l'issue du cycle conduisant au diplôme du CAP) et au-delà,

l'élève s'entraîne à :

- identifier le sujet d'une conversation simple ;
- identifier les principaux types d'écrits ayant pour objet des thématiques familières ;
- entrer en communication et interagir avec un interlocuteur étranger (saluer, se présenter, engager et maintenir l'échange, exprimer le souhait d'une rencontre ultérieure, proposer une poursuite de l'échange à distance, prendre congé, etc.) ;

.....

À partir du niveau A2, jusqu'aux niveaux A2+/B1 (niveau attendu/niveau visé en langue B au baccalauréat professionnel) et au-delà,

l'élève s'entraîne à :

- identifier le sujet d'une conversation ;
- repérer et identifier la thématique d'un document dont la nature et la complexité correspondent au niveau attendu (A2+) ou visé (B1) ;
- comprendre la présentation, orale ou écrite, d'un programme (visite, voyage, manifestation culturelle, rencontre professionnelle, etc.) ;
- demander et comprendre des renseignements pratiques détaillés (prestations offertes, réservations, etc.)

L'utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes de la vie professionnelle :

L'élève apprend à communiquer en langue étrangère dans un contexte professionnel. Il développe son esprit d'ouverture et ses capacités d'adaptation à des environnements professionnels variés et évolutifs, conditions et qualités nécessaires pour envisager des mobilités.

À partir du niveau A1 du CECRL, jusqu'au niveau A2 (niveau attendu à l'issue du cycle conduisant au diplôme du CAP) et au-delà, l'élève s'entraîne à :

- accueillir les partenaires (fournisseurs, usagers, clients, etc.) dans des situations de face à face ou d'appel téléphonique ;
- présenter ses collaborateurs, ses partenaires extérieurs, ses interlocuteurs ;
- identifier la nature et l'objet d'un document professionnel ;
- identifier les services de l'entreprise ou de la structure ;
- associer les personnels à leurs fonctions, par exemple dans un organigramme.

À partir du niveau B1 et jusqu'aux niveaux B1+/B2 (niveau attendu/ niveau visé en langue A au baccalauréat professionnel), l'élève s'entraîne à :

- comprendre une publicité professionnelle, une offre commerciale, une prestation ;
- comprendre, faire expliciter et traiter une demande, une réservation, une réclamation ;
- conseiller un interlocuteur professionnel ;
- produire, oralement ou à l'écrit, un message ou document à caractère récapitulatif (bref compte rendu, rapport ou bilan de la réalisation d'une tâche, d'une intervention, etc.) ;
- décrire, à partir d'un dessin, d'un plan ou d'un schéma, les caractéristiques du fonctionnement d'un système.

Fiche 5.9 : Comment enrichir le bagage linguistique des élèves ? Quelle place accorder à l'enseignement phonologique, lexical et grammatical?

Les outils linguistiques (phonologie, lexicale, grammaire) doivent être au service du projet final. Tout au long de la séance, le professeur devra enrichir le bagage phonologique, lexical et grammatical des élèves en fonction des besoins de compréhension et d'expression. Il respectera certains principes :

Enseignement phonologique :

- Percevoir et reproduire les phonèmes spécifiques à chaque langue.
- Reconnaître et reproduire l'accentuation, les rythmes et les courbes intonatives propres à chaque langue.
- Lien phonie/graphie.

Enseignement lexical :

- Il est important de **constituer un lexique de classe qui sera enrichi** et permettra l'utilisation de la langue étrangère dans **toutes les phases de la séance** (accueil, objectifs du cours, discipline, rythme de travail, etc.). (*Voir exemples fiches langage de classe en annexe*)
- Le **lexique** est lié à la thématique culturelle choisie.
- Le **lexique nouveau** est élucidé grâce à des **reformulations**, des dessins, des mimes... et enrichi par l'apport de **synonymes**, antonymes, champs lexicaux...
- La **mémorisation**, la **répétition** et l'**imitation** sont indispensables.
- L'**acquisition du lexique** doit être exigée et vérifiée par des tests réguliers.
- Des **bilans lexicaux** sont **nécessaires**, ils peuvent être proposés sous la forme de carte mentale, remue-méninge, jeux, par exemple.

Enseignement grammatical :

- La **grammaire** doit être considérée comme un **outil au service du sens**.
- Un fait de langue sera étudié non pas parce qu'il apparaît dans le document, mais parce que sa maîtrise est **nécessaire à la compréhension et/ou à l'expression** du/sur le document.
- Les élèves seront amenés à réfléchir sur le fonctionnement de la langue (déduire les règles à partir d'observations) ainsi qu'à effectuer des rapprochements entre les différentes langues connues ou apprises.
- Les exercices, s'il y en a, doivent être **contextualisés**, c'est à dire en lien avec le thème, le contexte abordé en cours.
- La **mémorisation de structures** contribue à la fixation du fait de langue.

Pour inciter au **réemploi des structures grammaticales et du lexique nouveau**, les **phases de récapitulation avant la prise de notes** constituent un moment privilégié.

Fiche 5.10 : Quoi et comment évaluer ?

« **L'évaluation des acquis des élèves est un enjeu déterminant pour la réussite des élèves** ». Quelle que soit la forme que prennent l'évaluation et sa traduction (notation, validation de compétences, etc.) et quelle que soit la finalité qu'on lui attribue, elles doivent être conçues comme un moyen de faire progresser les élèves, d'analyser les processus d'apprentissage, de les faciliter et de les réguler.

L'évaluation joue plusieurs rôles :

- elle renseigne sur le degré de réussite de la tâche entreprise et sur la démarche suivie ;
- elle mesure le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ;
- elle identifie les fragilités ou les points non acquis ;
- elle est au service des apprentissages et doit permettre à chaque élève de progresser par une connaissance objective de ses acquis et aux professeurs de mieux adapter les aides et les approfondissements aux besoins constatés ;
- elle intervient dans le choix pour chaque jeune de son orientation en fin de troisième.

L'évaluation est l'une des problématiques professionnelles incontournables des équipes pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et de cycle. Au cœur des projets d'école comme des projets d'établissement, c'est l'un des objets de travail principaux des conseils de maîtres comme des conseils pédagogiques, ou des conseils école-collège.

1 - Faire évoluer les modalités d'évaluation

Aujourd'hui, certaines pratiques d'évaluation rendent difficilement compte des progrès des élèves et de la nature de leurs erreurs. Elles induisent parfois des classements perçus comme stigmatisants et dévalorisants ; elles peuvent donc porter atteinte à l'estime de soi et générer un découragement face au travail.

La notation chiffrée ne renseigne pas l'élève sur ce qu'il sait faire et ne sait pas faire. Il s'avère nécessaire de qualifier, par des annotations explicatives et une appréciation, les acquis de chaque élève pour lui permettre de progresser. Cette appréciation reprend avec précision les critères énoncés pour signifier le degré de réussite ou d'échec que présente le travail de l'élève au regard des connaissances et des compétences attendues.

2 - Privilégier une évaluation positive et bienveillante favorisant la réussite de tous les élèves

Une évaluation positive, simple et lisible, valorise les progrès, encourage les initiatives et est compréhensible par les familles, elle permet de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression de l'élève.

Pour encourager l'élève et lui permettre de prendre confiance en ses capacités, toute évaluation est réalisée dans un esprit de rigueur bienveillante tout au long de la scolarité :

- les contenus évalués sont précisés à l'avance, les objectifs et les critères de l'évaluation sont énoncés et explicités ;
- « la communication des résultats de l'évaluation est accompagnée de commentaires précis mettant en évidence non seulement les erreurs, les insuffisances, les fragilités, mais aussi et surtout les réussites et les progrès de l'élève afin de lui permettre d'en tirer le meilleur profit... »¹⁶.

L'évaluation constitue donc un acte essentiel de l'enseignement/apprentissage. Ses finalités diffèrent selon le moment où elle est organisée et les suites qui lui sont données¹⁷.

Rappelons que **l'on contrôle des connaissances** (par exemple une liste de mots à traduire, ce n'est pas interdit !), mais que **l'on évalue des compétences**. Évaluer des compétences ne peut se faire qu'**à travers la réalisation d'une tâche et à l'aide d'une grille critériée dans laquelle figurent des descripteurs**.

Conçue en même temps que la séquence, l'évaluation a pour caractéristiques :

- de faire l'objet de **consignes précises**
- d'être menée de manière **positive** (on valorise les réussites)
- d'être **ciblée** (sur une ou deux AL dominantes)
- d'être **cohérente** avec les objectifs de la séquence (on n'évalue que ce qui a fait l'objet d'un entraînement)
- d'être **critériée** (grille comportant un maximum de 5 **critères explicités aux élèves avant l'évaluation**) respectant l'équilibre entre les critères linguistiques et pragmatiques et des seuils de performance (trois ou quatre) corrélés aux niveaux du CECRL.

Ci-après quelques exemples de grilles d'évaluation pour la voie professionnelle ou générale et technologique certificative en vigueur :

16 B.O. n° 21 du 22 mai 2014.

17 Voir la définition de l'évaluation et les trois types d'évaluation dans le glossaire.

**Épreuve obligatoire de langue vivante étrangère au CAP
Contrôle en cours de formation (CCF) - Situation A
Épreuve finale ponctuelle - Sous-épreuve 1**

Session : Langue vivante :	Académie :
Nom et prénom de l'élève/du candidat : Établissement :	Ville :

Pour **chacune des trois colonnes**, indiquer la note obtenue en fonction de l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué, de **0** (absence totale de compréhension ou d'expression) à **4**.

Compréhension de l'oral		Compréhension de l'écrit		Expression écrite	
Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Identifie la thématique générale ou l'objet principal du document écouté. Comprend, en tenant compte de la fonction de ce document, les informations significatives ainsi que certains détails pertinents.	4 pts. ou 3,5 pts.	Identifie la thématique générale ou l'objet principal du document écrit proposé. Comprend, en tenant compte de la fonction de ce document, les informations significatives ainsi que certains détails pertinents.	4 pts. ou 3,5 pts.	Produit, en adéquation avec la situation proposée, un écrit immédiatement compréhensible (vocabulaire approprié et effort de construction syntaxique du propos). En fonction du sujet, l'écrit produit cherche à exprimer une appréciation, une préférence, etc.	4 pts. ou 3,5 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Comprend les éléments importants du document écouté. Identifie le type de message ou d'énoncé écouté.	3 pts. ou 2,5 pts.	Comprend les éléments importants du document écrit proposé. Identifie visuellement et graphiquement le type de document écrit proposé.	3 pts. ou 2,5 pts.	Produit un écrit globalement compréhensible, dont les formulations présentent une certaine cohérence, en dépit d'erreurs et d'un vocabulaire limité.	3 pts. ou 2,5 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Comprend partiellement les informations concrètes ou factuelles (personnages, lieux, dates, etc.).	2 pts. ou 1,5 pt.	Comprend partiellement les informations concrètes ou factuelles (personnages, lieux, dates, etc.).	2 pts. ou 1,5 pt.	Produit un écrit dont la longueur est nettement inférieure à la minimale attendue. S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	2 pts. ou 1,5 pt.
Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Identifie quelques sons, mots ou éléments de sens épars et isolés.	1 pt. ou 0,5 pt.	Identifie quelques signes, mots ou éléments de sens épars et isolés.	1pt. ou 0,5 pt.	Produit des signes, des mots ou groupes de mots isolés. S'exprime dans une langue rudimentaire et peu compréhensible.	1pt. ou 0,5 pt.
Note sur 4* Compréhension de l'oral	/4	Note sur 4* Compréhension de l'écrit	/4	Note sur 4 Expression écrite	/4
APPRÉCIATION				Note intermédiaire de l'élève / du candidat : <p align="right">.... /12</p> Cette note sur 12 points doit être additionnée à la note sur 8 points attribuée à l'élève / au candidat à la situation d'évaluation B (CCF) ou sous-épreuve 2 (épreuve ponctuelle). La note finale sur 20 sera, le cas échéant, arrondie au point supérieur.	

* Les notes des deux premières colonnes sont nécessairement corrélées aux réponses du candidat aux deux questionnaires de compréhension (compréhension de l'oral et compréhension de l'écrit) de la situation d'évaluation A (CCF) ou première sous-épreuve (épreuve finale ponctuelle).

**Épreuve obligatoire de langue vivante étrangère au CAP
Contrôle en Cours de Formation - Situation B
Épreuve finale ponctuelle - Sous-épreuve 2**

Session : Langue vivante :	Académie :
Nom et prénom de l'élève/du candidat : Établissement :	Ville :

Pour **chacune des deux colonnes**, indiquer la note obtenue en fonction de l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué, de **0** (absence totale de compréhension ou d'expression) à **4**.

Expression orale en continu		Expression orale en interaction	
Degré 4		Degré 4	
Produit un discours d'exposition (description, narration, explication) dans une langue immédiatement compréhensible. La présentation orale cherche à exprimer une appréciation, une préférence, etc.	4 pts. ou 3,5 pts.	Réagit avec pertinence et s'efforce de prendre sa part dans l'échange. S'exprime dans une langue immédiatement compréhensible.	4 pts. ou 3,5 pts.
Degré 3		Degré 3	
Produit un discours factuel globalement intelligible, dans une langue simple, ponctuée de pauses et de faux démarrages. Le propos présente une certaine cohérence, en dépit d'erreurs et d'un vocabulaire limité.	3 pts. ou 2,5 pts.	S'efforce d'interagir de façon simple dans une langue globalement intelligible, en dépit d'erreurs et d'un vocabulaire limité.	3 pts. ou 2,5 pts.
Degré 2		Degré 2	
Produit des mots, expressions et/ou énoncés très courts, stéréotypés, avec de nombreuses pauses. S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	2 pts. ou 1,5 pt.	Répond et réagit de façon brève et limitée. La communication nécessite reformulation et/ou relance fréquente. S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	2 pts. ou 1,5 pt.
Degré 1		Degré 1	
S'exprime à l'aide de mots isolés dans une langue rudimentaire et peu compréhensible.	1pt. ou 0,5 pt.	Intervient sporadiquement et de manière peu compréhensible. La communication repose sur de nombreuses répétitions.	1pt. ou 0,5 pt.
Note sur 4 Expression orale en continu	/4	Note sur 4 Expression orale en interaction	/4
APPRÉCIATION		Note intermédiaire de l'élève / du candidat : <p align="right">.... /8</p> <p>Cette note sur 8 points doit être additionnée à la note sur 12 points attribuée à l'élève / au candidat à la situation d'évaluation A (CCF) ou sous-épreuve 1 (épreuve ponctuelle). La note finale sur 20 sera, le cas échéant, arrondie au point supérieur.</p>	

Épreuve facultative de langue vivante au CAP

SESSION :
LANGUE VIVANTE :

ACADÉMIE :

Nom et prénom de l'élève/du candidat :

Ville :

Établissement :

Pour **chacune des trois colonnes**, indiquer la note obtenue en fonction de l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué, (sans la fractionner en décimales) de **0** (absence totale de production ou de compréhension) à **7 ou 6**.

Expression orale en continu		Expression orale en interaction		Compréhension de l'écrit	
Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours d'exposition (description, narration, explication) dans une langue immédiatement compréhensible. La présentation orale cherche à exprimer une appréciation, une préférence, etc.	7 pts. ou 6 pts.	Réagit avec pertinence et s'efforce de prendre sa part dans l'échange. S'exprime dans une langue immédiatement compréhensible.	7 pts. ou 6 pts.	Identifie la thématique générale ou l'objet principal du document écrit proposé. Comprend, en tenant compte de la fonction de ce document, les informations significatives ainsi que certains détails pertinents.	6 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours factuel globalement intelligible, dans une langue simple, ponctuée de pauses et de faux démarrages. Le propos présente une certaine cohérence, en dépit d'erreurs et d'un vocabulaire limité.	5 pts. ou 4 pts.	S'efforce d'interagir de façon simple dans une langue globalement intelligible, en dépit d'erreurs et d'un vocabulaire limité.	5 pts. ou 4 pts.	Comprend les éléments importants du document écrit proposé. Identifie visuellement et graphiquement le type de document écrit proposé.	5 pts. ou 4 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit des mots, expressions et/ou énoncés très courts, stéréotypés, avec de nombreuses pauses. S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	3 pts. ou 2 pts.	Répond et réagit de façon brève et limitée. La communication nécessite reformulation et/ou relance fréquente. S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	3 pts. ou 2 pts.	Comprend partiellement les informations concrètes ou factuelles (personnages, lieux, dates, etc.).	3 pts. ou 2 pts.
Degré 1		Degré 1		Degré 1	
S'exprime à l'aide de mots isolés dans une langue rudimentaire et peu compréhensible.	1 pt.	Intervient sporadiquement et de manière peu compréhensible. La communication repose sur de nombreuses répétitions.	1 pt.	Identifie quelques signes, mots ou éléments de sens épars et isolés.	1 pt.
Note sur 7 Expression orale en continu	/7	Note sur 7 Expression orale en interaction	/7	Note sur 6 Compréhension de l'écrit	/6
APPRÉCIATION :				Note finale du candidat :	
			 /20	

Grilles d'évaluation des épreuves ponctuelles pour les candidats libres dont vous pouvez vous inspirer.

BACCALAURÉAT – ÉPREUVES DE LANGUES VIVANTES : GRILLE POUR L'ÉVALUATION DE LA COMPRÉHENSION DE L'ORAL OU DE L'ÉCRIT

	Identification du contexte ou de la situation d'énonciation	Points -score	Identification des réseaux de sens	Points -score	Identification des stratégies de communication	Points -score
C1	Peut identifier les détails fins ou l'implicite tout en les replaçant dans le contexte.	30	Peut identifier et analyser la logique interne d'un document ou dossier en distinguant le cas échéant ce qui est de l'ordre de la digression.	30	Peut identifier l'articulation de documents. Peut identifier la tonalité d'un propos : ironie, humour, stratégies interpersonnelles, etc.	30
B2	Peut identifier la richesse d'un contexte ou d'une situation d'énonciation, y compris en relevant le cas échéant des éléments implicites.	20	Peut identifier la cohérence globale d'un document ou dossier : identifier les principales raisons pour ou contre une idée ; reconstituer une chronologie d'événements dans un récit ; repérer des sauts ou retours en arrière, etc.	20	Peut repérer une intention en distinguant l'expression d'un point de vue de l'exposé de faits. Peut identifier des éléments implicites de l'articulation entre des documents.	20
B1	Peut relever des informations détaillées sur le contexte (objet, enjeux, perspective narrative, expériences relatives etc.) et établir des liens entre elles.	10	Peut relever l'essentiel des éléments porteurs de sens d'un document ou dossier : reconstituer le plan général d'un texte ; suivre les points principaux d'une discussion, d'un reportage ; identifier des liens de causalité simples, etc.	10	Peut identifier l'expression de points de vue, souhaits et/ou perspectives. Peut identifier la nature de l'articulation entre les documents (lien chronologique, illustratif, d'opposition, etc.)	10
A2	Peut relever des informations exploitées sur le contexte (thème, lieux, personnes, événements, etc.).	6	Peut comprendre globalement un document ou dossier : identifier le sujet principal, regrouper des termes d'un même champ lexical.	6	Peut identifier la nature du (ou des) documents et la mettre en lien avec quelques éléments du contenu.	6
A1	Peut relever des informations isolées simples et les articuler en partie les unes aux autres.	3	Peut construire une amorce de compréhension en relevant des mots ou expressions.	3	Peut relever quelques données ou caractéristiques évidentes d'un document (dates, titres, paragraphes, bande son, etc.).	3
Pré-A1	Peut relever quelques données.	1	Peut relever des mots transparents et/ou familiers.	1	Peut relever quelques informations isolées simples.	1

Tableau de conversion : compréhension (A1 à partir de 8 points-score ; A2 à partir de 16 points ; B1 à partir de 30 points ; B2 à partir de 60 points ; C1 = 80 points)

LVA	N° 1	CO	0	1-5	6-9	10-12	13-15	16-22	23-29	30+	B1 visé												
	N° 2	CE	0	1-5	6-13	14-17	18-22	23-29	30-49	50+	B1-B2 visé												
	N° 3	CO/CE	0	1-11	12-15	16-20	21-29	30-39	40-59	60+	B2 visé												
Note sur 20			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
LVB	N° 1	CO	0	1-3	4-6	7-9	10-12	13-15	16-22	23+	A2-B1 visé												
	N° 2	CE	0	1-5	6-9	10-12	13-15	16-19	20-24	25+	A2-B1 visé												
	N° 3	CO/CE	0	1-5	6-9	10-12	13-15	16-22	23-29	30+	B1 visé												

BACCALAURÉAT – ÉPREUVES DE LANGUES VIVANTES : GRILLE POUR L'ÉVALUATION DE L'EXPRESSION ÉCRITE

	Qualité du contenu	Points -score	Cohérence de la construction du discours	Points -score	Correction de la langue écrite	Points -score	Riçhesse de la langue	Points -score
C1	Peut traiter le sujet et produire un écrit fluide et convaincant, étayé par des éléments (inter)culturels pertinents.	30	Peut produire un récit ou une argumentation complexe en démontrant un usage maîtrisé de moyens linguistiques de structuration.	30	Peut maintenir tout au long de sa rédaction un bon degré de correction grammaticale, y compris en mobilisant des structures complexes.	30	Peut employer de manière pertinente un vaste répertoire lexical incluant des expressions idiomatiques, des nuances de formulation et des structures variées.	30
B2	Peut traiter le sujet et produire un écrit clair, détaillé et globalement efficace, y compris en prenant appui sur certains éléments (inter)culturels pertinents.	20	Peut produire un récit ou une argumentation en indiquant la relation entre les faits et les idées dans un texte bien structuré.	20	Peut démontrer une bonne maîtrise des structures simples et courantes. Les erreurs sur les structures complexes ne donnent pas lieu à des malentendus.	20	Peut produire un texte dont l'étendue du lexique et des structures sont suffisantes pour permettre précision et variété des formulations.	20
B1	Peut traiter le sujet et produire un écrit intelligible et relativement développé, y compris en faisant référence à quelques éléments (inter)culturels.	10	Peut rendre compte d'expériences en décrivant ses sentiments et réactions. Peut exposer et illustrer un point de vue. Peut raconter une histoire de manière cohérente.	10	Peut démontrer une bonne maîtrise des structures simples et courantes. Les erreurs sur les structures simples ne gênent pas la lecture.	10	Peut produire un texte dont l'étendue lexicale relative nécessite l'usage de périphrases et de répétitions.	10
A2	Peut traiter le sujet, même si la production est courte.	6	Peut exposer une expérience ou un point de vue en utilisant des connecteurs élémentaires.	6	Peut produire un texte immédiatement compréhensible malgré des erreurs fréquentes.	6	Peut produire un texte dont les mots sont adaptés à l'intention de communication, en dépit d'un répertoire lexical limité.	6
A1	Peut simplement amorcer une production écrite en lien avec le sujet.	3	Peut énumérer des informations sur soi-même ou les autres.	3	Peut produire un texte globalement compréhensible mais dont la lecture est peu aisée.	3	Peut produire un texte intelligible malgré un lexique pauvre.	3
Pré -A1	Peut rassembler des mots isolés en lien avec le sujet.	1	Peut rassembler des notes non articulées.	1	Peut produire un écrit mais peu intelligible.	1	Peut produire quelques éléments stéréotypés.	1

Tableau de conversion : expression écrite (A1 à partir de 12 points-score ; A2 à partir de 20 points ; B1 à partir de 40 points ; B2 à partir de 80 points ; C1 = 120 points)

LVA	N° 1	EE	0	1-4	5-12	13-18	19-22	23-31	32-39	40+	B1 visé												
	N° 2	EE	0	1-12	13-17	18-20	21-25	26-39	40-59	60+	B1-B2 visé												
	N° 3	EE	0	1-12	13-20	21-29	30-39	40-59	60-79	80+	B2 visé												
Note sur 20			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
LVB	N° 1	EE	0	1-4	5-12	13-16	17-19	20-29	30-34	35+	A2-B1 visé												
	N° 2	EE	0	1-4	5-12	13-16	17-19	20-29	30-34	35+	A2-B1 visé												
	N° 3	EE	0	1-4	5-12	13-18	19-22	23-31	32-39	40+	B1 visé												

BACCALAURÉAT – ÉPREUVES DE LANGUES VIVANTES : GRILLE POUR L'ÉVALUATION DE L'EXPRESSION ORALE

Expression orale en continu		Points -score	Interaction orale	Points -score	Correction de la langue orale	Points -score	Richesse de la langue	Points -score
C1	Peut développer une argumentation complexe, fondée sur des références (inter)culturelles, de manière synthétique et fluide tout en s'assurant de sa bonne réception.	30	Peut interagir avec aisance et contribuer habilement à la construction de l'échange, y compris en exploitant des références (inter)culturelles.	30	Peut utiliser avec une assez bonne maîtrise tout l'éventail des traits phonologiques de la langue cible, de façon à être toujours intelligible. Les rares erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu.	30	Peut employer de manière pertinente un vaste répertoire lexical incluant des expressions idiomatiques, des nuances de formulation et des structures variées.	30
B2	Peut développer un point de vue pertinent et étayé, y compris par des reformulations qui ne rompent pas le fil du discours. Peut nuancer un propos en s'appuyant sur des références (inter)culturelles.	20	Peut argumenter et oser à convaincre. Peut réagir avec pertinence et relancer la discussion, y compris pour amener l'échange sur un terrain familier ou sur celui d'aspects (inter)culturels.	20	La prononciation et l'accentuation peuvent subir l'influence d'autres langues mais l'impact sur la compréhension est négligeable. Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu.	20	Peut produire un discours et des énoncés assez fluides dont l'étendue du lexique est suffisante pour permettre précision et variété des formulations.	20
B1	Peut exposer un point de vue de manière simple en l'illustrant par des exemples et des références (inter)culturelles. Le discours est structuré (relations de causalité, comparaisons etc.).	10	Peut engager, soutenir et clore une conversation simple sur des sujets familiers. Peut faire référence à des aspects (inter)culturels.	10	Peut s'exprimer en général de manière intelligible malgré l'influence d'autres langues. Bonne maîtrise des structures simples.	10	Peut produire un discours et des énoncés dont l'étendue lexicale relative nécessite l'usage de périphrases et répétitions.	10
A2	Peut exprimer un avis en termes simples. Le discours est bref et les éléments en sont juxtaposés.	6	Peut répondre et réagir de manière simple.	6	Peut s'exprimer de manière suffisamment claire pour être compris mais la compréhension requiert un effort des interlocuteurs.	6	Peut produire un discours et des énoncés dont les mots sont adaptés à l'intention de communication, en dépit d'un répertoire lexical limité.	6
A1	Peut exprimer un avis en termes très simples. Les énoncés sont ponctués de pauses, d'hésitations et de faux démarrages.	3	Peut intervenir simplement mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	3	Peut s'exprimer de façon globalement compréhensible en utilisant un répertoire très limité d'expressions et de mots mémorisés.	3	Peut produire des énoncés globalement intelligibles malgré un lexique pauvre.	3
Pré -A1	Peut amorcer un propos avec quelques mots mémorisés.	1	Peut répondre à des questions très simples et ritualisées.	1	Peut prononcer correctement quelques mots simples.	1	Peut produire quelques éléments stéréotypés.	1

Tableau de conversion : expression orale (A1 à partir de 12 points score ; A2 à partir de 20 points ; B1 à partir de 40 points ; B2 à partir de 80 points ; C1 = 120 points)

LVA	N° 3	EO/IO	0	1-12	13-20	21-29	30-39	40-59	60-79	80+	B2 visé												
			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
LVB <td>N° 3 <td>EO/IO <td>0</td> <td>1-4</td> <td>5-12</td> <td>13-18</td> <td>19-22</td> <td>23-31</td> <td>32-39</td> <td>40+</td> <td>B1 visé</td> </td></td>	N° 3 <td>EO/IO <td>0</td> <td>1-4</td> <td>5-12</td> <td>13-18</td> <td>19-22</td> <td>23-31</td> <td>32-39</td> <td>40+</td> <td>B1 visé</td> </td>	EO/IO <td>0</td> <td>1-4</td> <td>5-12</td> <td>13-18</td> <td>19-22</td> <td>23-31</td> <td>32-39</td> <td>40+</td> <td>B1 visé</td>	0	1-4	5-12	13-18	19-22	23-31	32-39	40+	B1 visé												

Fiche 5.11 : Quel est le rôle du tableau noir, blanc, tableau numérique interactif (TNI) ?

La gestion du tableau revêt une importance capitale. Il permet de refléter la dynamique du travail de classe et de figer ce qu'il faut retenir et prendre en notes. Par exemple, c'est grâce à lui que des termes introduits à l'oral sous la pression du sens vont prendre corps et être mis à la disposition des élèves pour un éventuel réemploi. C'est également par lui que « transitent » les **traces écrites** du cours qui, une fois consignées dans le « **cahier-boîte à outils** » **indispensable**, servent d'**appui au travail des élèves à la maison**.

Les traces écrites peuvent prendre des **formes diverses** telles que des schémas, tableaux, grilles, qui sont autant de « **réceptacles** » **aux informations trouvées**. Elles peuvent être co-construites avec la classe.

Le professeur ou/et l'élève assistant du professeur veilleront à inscrire les **structures essentielles**, le **lexique**, les **mots de liaison** et le « fil conducteur du document » sans forcément rédiger un résumé du document.

Le professeur fera procéder à une **récapitulation orale**, pendant laquelle il sollicitera en priorité les élèves qui se sont le moins exprimés. Il **réservera un temps spécifique suffisant à la fin du cours à la copie des traces écrites et à la vérification de leur compréhension**.

Pour aller plus loin : Quelques clés pour gérer l'hétérogénéité

KAROUMENOS Théo, *Travailler l'hétérogénéité en classe*, Lyon, Chronique sociale, 2013, extrait :

« [...] *Il n'y a en réalité que des différences d'approches de l'objet de l'apprentissage qui est ici la langue étrangère.*

Et la gestion de classe de l'hétérogénéité du groupe-classe consiste pour l'enseignant avant tout à mettre en place le maximum de leviers pour que le plus grand nombre de types d'apprenants puissent trouver son compte, c'est-à-dire être dans la position où il peut tour à tour être « formé et formateur [...] »

Qu'est-ce que la différenciation pédagogique ?

« La différenciation pédagogique est avant tout une manière de penser l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. C'est une philosophie qui guide l'ensemble des pratiques pédagogiques et une façon d'exploiter les différences et d'en tirer avantage. »

(Gouvernement du Québec, (2006). *L'évaluation des apprentissages au secondaire*. Cadre de référence. Québec : Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, p.27).

Exemples de dispositifs sur la différenciation pédagogique par discipline,

Contenus	Structures	Processus	Productions
« La différenciation des contenus réfère au Programme de formation et au matériel didactique qui soutiennent l'apprentissage. » ¹	« On entend par structures la manière dont on organise le déroulement d'une situation d'apprentissage par l'organisation du temps, des lieux, des regroupements d'élèves et par le choix des ressources matérielles. » ¹	« Le processus correspond à la possibilité qu'ont les élèves de comprendre le contenu de cheminements différents qui reposent, entre autres, sur les rythmes d'apprentissage et les stratégies. » ¹	« C'est le choix du véhicule de communication pour démontrer l'apprentissage des élèves (débat d'idées, journal de bord, document électronique, blogue, portfolio, etc.). » ¹
1 Caron, J. (2003). <i>Apprivoiser les différences</i> . Guide sur la différenciation des apprentissages et la gestion des cycles. Montréal : Les Éditions de la Chenelière			

<p>Matériel didactique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Varier le type et la complexité du matériel didactique utilisé tout au long de l'année : manuels, sites Internet, logiciels, livres de lecture gradués, cédéroms, etc. • Utiliser un lexique avec pictogrammes pour la thématique ou la tâche. • Pour les élèves ayant des problèmes de concentration, d'organisation et de compréhension, réduire le nombre d'informations sur une page. <p>Programme de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter des textes en utilisant différents supports médiatiques : livres, vidéos avec ou sans sous-titres, audios, etc. • Offrir des textes sur un même thème avec de niveaux de difficulté variés 	<p>Aménagement du temps</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir plus de temps à l'élève pour accomplir certaines tâches qui demandent de mobiliser plusieurs stratégies ou ressources. • S'entendre à l'avance avec l'élève sur la quantité de travail à effectuer avant une pause afin que celui-ci puisse éprouver la satisfaction d'une tâche accomplie. • Prévoir de courtes pauses, en cours de réalisation, consacrés à des activités calmes où l'élève peut intégrer de nouveaux apprentissages. <p>Aménagement des ressources matérielles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir des documents aérés, à double interligne, afin que l'élève puisse autoréguler sa compréhension. • Numérotter les étapes et les sous-étapes d'une tâche. • Personnaliser certains référentiels visuels de la classe et les rendre accessibles dans l'espace immédiat de l'élève : procédurier, règles de vie, tableau de coopération, etc. • Identifier les étapes d'une démarche à l'aide d'annotations ou de pictogrammes. <p>Organisation des lieux et regroupements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer la classe de manière à favoriser : <ul style="list-style-type: none"> ○ le contact visuel entre l'élève et l'enseignant ainsi que la proximité des supports visuels et autres ressources de manière à réduire les stimuli distrayants; 	<p>Stratégies pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser un enseignement explicite des démarches nécessaires à la réalisation de la tâche. • Favoriser la modélisation de la tâche à effectuer. • Faciliter la compréhension d'un texte en ajoutant des annotations ou des pictogrammes, des banques de mots ou d'expressions. • Demander à l'élève de reformuler les étapes de réalisation de la tâche. • Intégrer des moments de réflexion au cours du projet afin de s'assurer d'une meilleure intégration des contenus ciblés. • Utiliser les comptines pour mémoriser certains contenus. • Subdiviser la tâche en étapes ou sous-étapes (étayage). <p>Outils</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'utilisation d'idéateurs (brainstorming, arborescence, planification), lors de la prise de notes ou pour favoriser la démonstration de la compréhension. 	<p>Productions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adapter les types, les formats et la longueur des productions (lus, vus, entendus) en considérant l'intention, le destinataire et les besoins de l'élève : <ul style="list-style-type: none"> ➢ affiche, ➢ chanson, ➢ bande dessinée, ➢ photo, ➢ vidéo, etc. • Varier le type de production pendant l'année. <p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir la possibilité à l'élève d'ajouter des éléments de précision oralement à sa production écrite en tenant compte de ses besoins. • Permettre aux élèves d'interagir oralement avec un pair aidant afin de réduire le stress associé aux conversations en anglais.
--	--	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> ○ les échanges en situation de groupes; ○ la coopération; ○ la concentration lors du travail individuel. 	<p>Consignes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir des consignes courtes et peu nombreuses pour effectuer une tâche. 	
--	--	---	--

Canevas élaboré par Lapointe, J. et Lymburner, M., conseillères pédagogiques en adaptation scolaire, Commission scolaire des Affluents.
Adapté par Lassire, M. et Plante, H., c. p. en anglais, langue seconde, Commission scolaire des Affluents, Canada

Conclusion

Nous espérons que les professeurs débutants ont trouvé dans ces quelques pages des repères utiles à leur entrée dans le métier, mais aussi les bases d'un questionnement qui les conduira à porter régulièrement un regard critique sur leurs séances. Nous les invitons à prendre l'habitude de revenir sur les objectifs qu'ils s'étaient fixés, de se demander s'ils les ont atteints et de s'interroger sur les causes des écarts éventuellement constatés.

L'observation de ou par des collègues expérimentés, ainsi que les échanges y faisant suite aideront également les nouveaux enseignants à adopter progressivement une posture d'analyse réflexive, unique moyen d'améliorer les pratiques.

Bibliographie

Textes officiels

Socle commun de connaissances et de compétences BO n° 17 du 23 avril 2015
Programmes cycles 2, 3, 4, BO spécial n°48 du 24 décembre 2015

La plupart des textes officiels et des programmes sont accessibles sur le site Éduscol.

<http://eduscol.education.fr/>

Site du Ministère de l'Éducation Nationale : <http://www.education.gouv.fr>

Site de l'académie de Nantes : <http://www.ac-nantes.fr/>

Ressources pour le collège : documents d'accompagnement :

<http://eduscol.education.fr/pid23199/ecole-elementaire-et-college.html>

Ressources pour le lycée général et technologique :

Cycle terminal : <http://eduscol.education.fr/cid65776/ressources-pour-le-cycle-terminal.html>

Classe de seconde : <http://eduscol.education.fr/cid56575/banque-d-idees-de-themes-d-etude.html>

Ressources pour le lycée professionnel :

Site académique de Nantes : <http://quandjepasselebac.education.fr/category/nouveau-lycee-pro/>

Voie professionnelle : <https://eduscol.education.fr/663/langues-vivantes-sections-europeennes-et-mobilite-au-lycee-professionnel>

La consultation des références marquées d'un * est particulièrement recommandée.

*Division des Politiques Linguistiques, Strasbourg, *Un cadre européen de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Conseil de l'Europe/ Les Éditions Didier, 2005, (1^{ère} impr. 2001) et *Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs* (2018)

BOURGUIGNON, Claire, *Pour enseigner les langues avec le CECRL – clés et conseils*, Paris, Delagrave, 2010.

DENYER, Monique, « La perspective actionnelle du 'Cadre européen commun de référence' et ses répercussions dans l'enseignement des langues », in : LIONS-OLIVERI, Marie-Laure, LIRIA, Philippe (éd.), *L'approche actionnelle dans l'enseignement des langues – Onze articles pour mieux comprendre et faire le point*, Barcelone, Diffusion, 2009, p. 144-165.

*DUFRESNE, Jean-Pierre *L'aventure du lexique – langue vivante étrangère et la construction des compétences lexicales*, SCEREN, CRDP Nord-Pas de Calais, 2007.

*GOULLIER, Francis, *Les outils du Conseil de l'Europe – Cadre européen commun et Portfolios*, Paris, Didier, 2005.

PERRENOUD Philippe, Pédagogie différenciée. *Des intentions à l'action*, ESF Editeur, 1997 (5^{ème} édition 2010).

TARDIEU Claire, *Notions-clés pour la didactique de l'anglais*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2014.

Annexes : Exemples de fiches « langage de classe »

Pour l'allemand :

**KLASSENSPRACHE
Deutsch !!!**

WAS DER LEHRER / DIE LEHRERIN SAGT !

Das Wort erteilen : donner la parole

Alle zusammen !
Jetzt bist du / seid ihr dran !
Rate / ratet mal !
Sprich / sprecht lauter ! / Lauter, bitte !
Sprich nach / sprecht nach !
Wiederhole / wiederholt, bitte ! / Noch einmal, bitte !

Um Aufmerksamkeit bitten : demander l'attention

Achtung !
Hör / hört gut zu !
Pass(t) auf !
Sei / seid bitte ruhig (still) ! - Ruhe, bitte !
/ Leise ! Nicht so laut !

Eine Tätigkeit beenden : arrêter une activité

Das ist die Hausaufgabe.
Hör(t) auf ! - Hör / hört auf zu schreiben!
Nun hören wir auf ! – Halt!
Pause!

Anweisungen ausführen lassen : faire exécuter des consignes (oft mit dem Zusatz „bitte“:)

Komm(t) herein!
Setz dich / setzt euch !
Steh / steht auf ! – Geh auf deinen Platz ! Geht auf eure Plätze !
Mach(t) die Tür (das Fenster) auf (zu) !
Mach(t) bitte den Vorhang auf / zu !
Komm / kommt her !
Komm(t) an die Tafel !
Zeig(t) mal deine (eure) Hausaufgaben dein (euer) Heft, ... !
Gib mir / gebt mir... !
Mach / macht die Übung noch einmal !
Versuch(t) es noch einmal !
Mach(t) weiter ! Lern / lernst das auswendig !
Merk dir das ! Merkt euch das !
Lern / lernst das auswendig !
Merk dir das ! Merkt euch das !
Schreib(t) die Hausaufgabe auf ein Extrablatt !

Langsam (er) ! – Nicht so schnell !
Schnell ! – Schneller !
Nicht(s) sagen !
Schau(t) mal !
Wartet einen Augenblick / Moment !
Melde dich, meldet euch !

Achte / achtet auf die Aussprache !

Bildet Zweiergruppen , Dreiergruppen !
Arbeitet mit eurem Nachbarn !
Wählt einen Sprecher / eine Sprecherin !

Ergänze ! Ergänzt !
Unterstreiche / Markiere die transparenten, bekannten Wörter, alle Zahlen!
Ordne zu !
Fasse zusammen, was an der Tafel steht !
Schreibt das ab !

Um Hilfe bitten : demander de l'aide:

Ich kann es nicht. - Ich weiß es nicht.
 Ich verstehe (das Wort / diesen Satz) nicht. - Wie bitte ?
 Kannst du das bitte wiederholen ?
 Könnten Sie das bitte wiederholen ?
 Wie sagt man auf Deutsch für ? oder
 Wie heißt auf Deutsch ?
 Kannst du mir (bitte) helfen ? Könnten Sie mir helfen ?
 Ich kann das nicht richtig / gut lesen.

Danken, sich entschuldigen : remercier, s'excuser

Bitte ! Bitte schön ! Bitte sehr !
 Danke ! Danke schön ! Danke sehr ! Vielen Dank !
 Entschuldigung ! oder Es tut mir Leid !
 Ich bin zu spät, weil ich
 - den Bus verpasst habe ;
 - noch mit Herrn, Frau X gesprochen habe ;
 - meinen Wecker nicht gehört habe ;
 Ich habe mein Buch / mein Heft vergessen.
 Ich habe meine Hausaufgabe nicht gemacht.
 Ich habe dieses Arbeitsblatt nicht. / Könnte ich bitte dieses Arbeitsblatt haben ?
 Wo kann ich das finden ? / Wo steht das ?
 Für wann ist die Hausaufgabe ?



Setzt euch!



Packt die Sachen aus!



Wer fehlt?



Hört zu!



Macht das Buch auf!



Macht das Buch zu!



Seid ruhig!



Kreuzt an!



Wiederhole bitte!



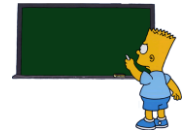
Lies den Text!



Klebt das Arbeitsblatt in euer Heft



Wir korrigieren die Übung!



Komm an die Tafel!



... fehlt. / fehlen.



Ich habe nicht verstanden!



Ich habe mein Heft/ Buch vergessen!



Wie sagt man ... auf Deutsch/Französisch?



Die Lehrerin



Darf ich das Fenster aufmachen / zumachen?



Darf ich zum Papierkorb?



Ich bin fertig!



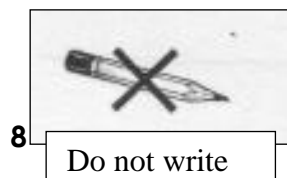
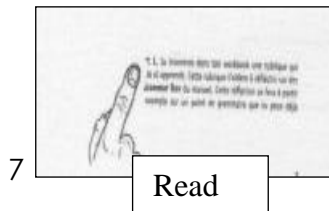
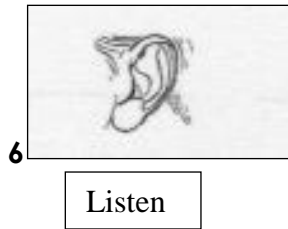
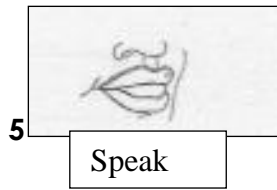
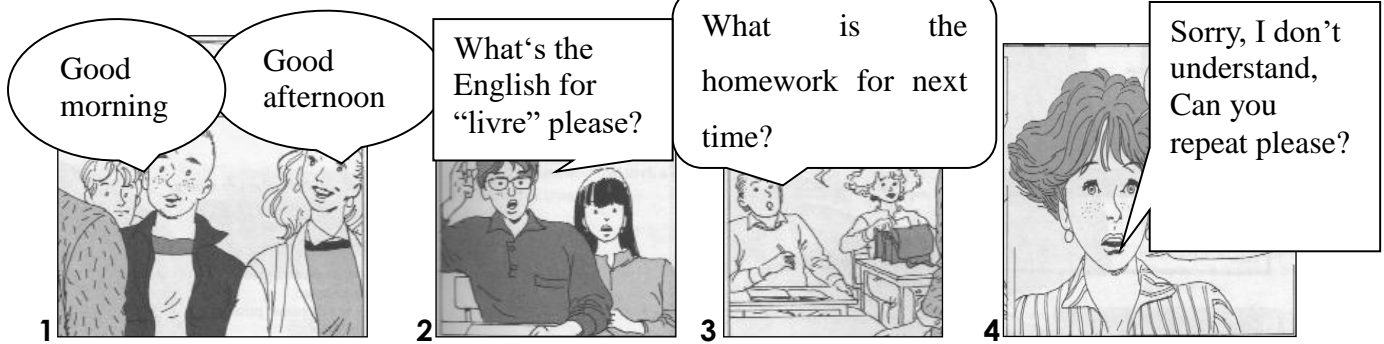
Wer hat eine Patrone? ein Taschentuch?



Darf ich die Tafel abwischen?

Pour l'anglais:

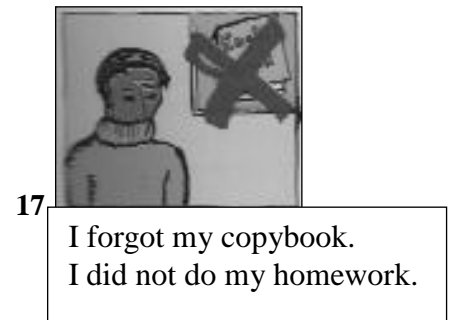
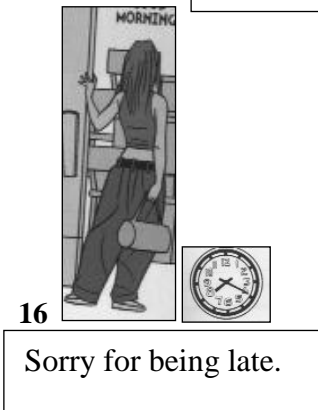
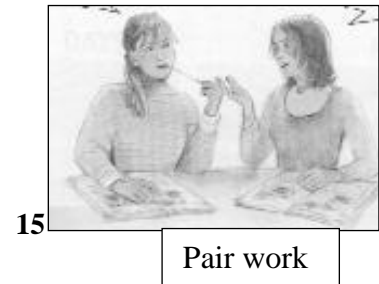
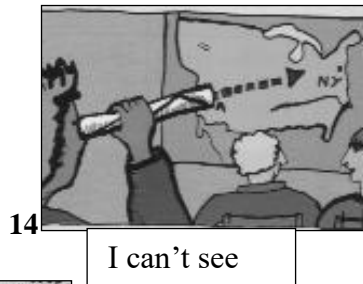
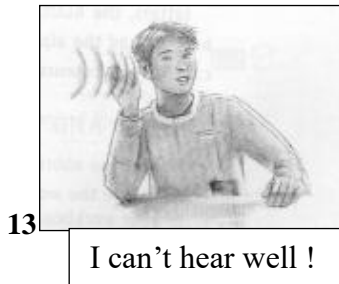
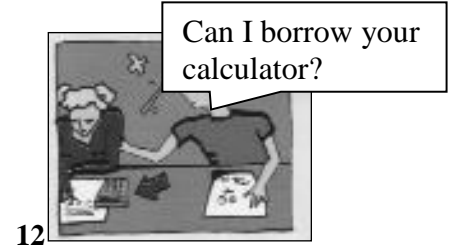
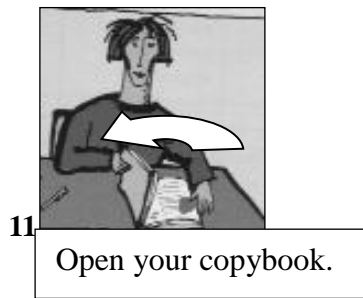
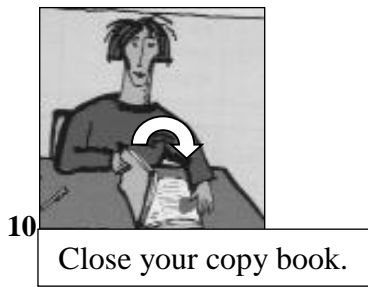
CLASSROOM ENGLISH



Match the English expressions and instructions with the French expressions and instructions:

FRENCH expressions	ENGLISH expressions
Bonjour ! (matin) Bonjour ! (après-midi)	
Pouvez -vous répéter, s'il vous plaît ?	
Je ne comprends pas.	
Quel est le travail pour la prochaine fois ?	
Quel est le mot anglais pour livre ?	
FRENCH instructions (consignes)	ENGLISH instructions
Ecrivez	
Lisez	
Ecoutez	
N'écrivez pas	
Parlez	

CLASSROOM ENGLISH



Match the English expressions and instructions with the French expressions and instructions:

FRENCH expressions	ENGLISH expressions
Est-ce que je peux emprunter ta calculette ?	
Je n'ai pas fait mon travail.	
Je ne vois pas bien.	
J'ai oublié mon cahier.	
Je n'entends pas bien.	
Désolé(e) d'être en retard.	
FRENCH instructions (consignes)	ENGLISH instructions
Travail à 2	
Fermez votre cahier.	
Ouvrez votre cahier.	

Pour l'espagnol :

Lo que puede decir el profesor (según las circunstancias)

a) Al principio de la clase:

Voy a pasar lista/ ¿Quién falta hoy ?

Vamos a hacer memoria / vamos a recordar /Para resumir un poco lo que vimos ayer...

b) Para llamar la atención de los alumn@s e incluirlos en las actividades:

¡Ojo!/ Cuidado/ Fijaros/ Escuchad/ Abrid el cuaderno/ el libro/ Leed atentamente/ Observad/ Rodea la respuesta correcta/ Decid si la frase es verdadera o falsa/ Justificad / Levanta la mano/ Repite la frase por favor/ Habla más alto/ Anotad la respuesta/ Copiad en los cuadernos....

¿Repito o lo tenéis claro?

¿Quién puede ayudar a María/Mehdi ? ¿Quién puede corregir/contestar/explicar/traducir... ?

¿Cómo va la cosa / el ejercicio...?¿Qué tal el ejercicio... ?

Ya está/ Se acabó el tiempo/ Vamos a corregir/escuchar....

Para la próxima clase, saberse de memoria/ al dedillo.../ hacer el ejercicio página.../ escuchar y poder repetir....

Sin olvidar lo básico :

Buenos días/ Buenas tardes/ Hola

Hasta luego/ Hasta pronto/ Hasta mañana/ Hasta el...(día de la semana)/ Adiós/ Buen fin de semana

Por favor/ Gracias/ De nada

Lo siento/ Disculpe....

Lo que el alumn@ puede decir....

Para pedir disculpas o disculparse :

Lo siento (*je suis désolé(e)*)

Disculpe (*excusez-moi*) , **disculpa** (*excuse-moi*)

Disculpe mi retraso (*excusez mon retard*)

Para pedir algo :

- ❖ ¿Por favor me permite ?
- ❖ Oiga señora por favor
- ❖ Oye
- ❖ Me puede (s) indicar / decir / informar
- ❖ Me puede (s) hacer un favor (No te importaría repetir
- ❖ ¿Podría apartarse que no veo ?
- ❖ Quisiera (saber , preguntar.....)
- ❖ Échame una mano

Cuando no comprende o no entiende :

No comprendo / no entiendo

Podría usted repetir / podrías (tú) repetir , no he oído bien

**Puede usted hablar más despacio/ más alto
¿cómo se dice/se escribe/se pronuncia?**

No he oído lo que usted ha dicho

Tengo algo que decir pero no sé como decirlo

Estar de acuerdo :

- ♣ Estoy de acuerdo
- ♣ Estoy conforme con (*ejemplo* :lo que estás diciendo)
- ♣ Estoy a favor
- ♣ Pienso igual que
- ♣ Comparto tu opinión
- ♣ ¡claro / por supuesto, llevas toda la razón ! (*bien sûr, tu as entièrement raison*)
- ♣ Vale , de acuerdo
- ♣ Por supuesto / desde luego , claro que sí (*mais bien sûr*)

Tomar la palabra :

- A mí me toca hablar
- Puedo añadir algo
- Oye , perdona
- Perdona que te corte , pero
- No te importaría repetir
- quisiera decir

Expresar facilidades o dificultades :

Es fácil / difícil

Tengo facilidad / dificultad para

No me cuesta + infinitif # Me cuesta

Me resulta fácil/ difícil

Expresar desacuerdo :

- ↪ No estoy de acuerdo /No estoy conforme con
- ↪ Estoy en contra
- ↪ No estoy de acuerdo en absoluto / no , de ninguna manera
- ↪ No comparto tu opinión
- ↪ No digas tonterías
- ↪ Te equivocas
- ↪ ¡De eso nada ! (*n'importe quoi !*)
- ↪ ¡ te estás confundiendo! (*tu es en train de te tromper complètement*)
- ↪ No me gusta nada lo que estás diciendo

DAR SU OPINIÓN :

- Me parece que
- A mi parecer
- En mi opinión
- En cuanto a mí
- Opino que / creo que / pienso que
- Supongo que
- No tengo ni idea (*aucune idée!*)
- Me da la impresión que
- Me parece que / (no me parece que + **subi présent**)
- Me cuesta creer que ... (*j'ai du mal à croire que*)

Dar un consejo :

- ✓ Yo que tú .../ en tu lugar yo....
- ✓ Deberías....

Decirlo de otro modo :

- ❖ O sea.../ es decir.....
- ❖ Dicho de otro modo...
- ❖ En otras palabras....

Tener una conversación auténtica :

- ¡vaya ! (*tiens tiens ! / zut...*)
- ¿no me digas? / ¿ de verdad? (*vraiment?*)
- no me lo puedo creer, ¡que no me lo creo! (*je n'y crois pas ; je n'arrive pas à y croire!*)
- ¿en serio? (*c'est pas une blague?*)
- ¿estás de broma ? (*tu plaisantes ?*)
- ¡menuda idea! (*quelle idée !*)
- ¡anda ya ! / ¡ sí hombre! (*à d'autres...*)
- ¡ni hablar! (*c'est hors de question!*)

Pour l'italien :

IN CLASSE

Il professore-la professoressa agli alunni

Buongiorno ragazzi ! Come state ? Tutto bene ?

Sedetevi ! / Seduti !

Facciamo l'appello. Siete tutti presenti ?

Alzate la mano !

Chi è assente oggi ?

Che giorno è oggi ?

Aprite i libri a pagina ... ! Chiudete i libri !

Prendete il quaderno degli esercizi a pagina...

Correggiamo l'esercizio !

Scrivete nel quaderno !

Ascoltate il dialogo !

Ripetete dopo di me !

Parlate più forte !

Silenzio ! Zitti !

Fate la domanda al(la) vostro(a) compagno(a)

Rispondete al(la) vostro(a) compagno(a)

Adesso facciamo quattro gruppi ! Lavorate in gruppo !

Fatevi delle domande ! Datevi delle risposte !

Segnate i compiti per la prossima volta ! Arrivederci ragazzi !

Il professore-la professoressa a un(°) alunno(a)

Come stai ?

Siediti ! Seduto.a !

Alza la mano !

Apri il libro ! Chiudi il libro !

Prendi il quaderno degli esercizi a pagina...

Correggi l'esercizio !

Scrivi nel quaderno !

Ascolta il dialogo !

Ripeti dopo di me ! Hai sbagliato, ripeti !

Parla più forte !

Alzati, per favore !

Vieni alla lavagna ! Torna al tuo posto !

Accendi la luce, per favore !

Apri la finestra, per favore !

Fai la domanda al(la) tuo(a) compagno(a) !

Rispondi al tuo compagno-alla tua compagna

L'alunno(a) al professore-alla professoressa

Buongiorno Professore-Professoressa !

Sono in ritardo, mi scusi professore-professoressa

Alla domanda : Come state ? Come stai ? Bene, grazie, e Lei ?

Professore-Professoressa, per favore...

Come si dice in italiano... ?

Professore-Professoressa, puo' ripetere per favore

non ho sentito-non ho capito

Possiamo accendere la luce / Possiamo aprire la finestra, per favore ?

Arrivederci ! ArrivederLa Professore-Professoressa !

Exemple de fiche synthétique de séquence

Titre de la séquence :			
Problématique de la séquence :			
Niveau :	Classe :	Axe/Déclinaison culturel(le) du programme :	
Activité langagière évaluée :			
Tâche finale :			
Objectifs de la séquence			
Objectifs culturels :			
Objectifs linguistiques :	Objectifs grammaticaux :	Objectifs lexicaux :	Objectifs phonologiques :
Objectifs pragmatiques :			
Objectifs sociolinguistiques :			
Pré-requis :			
Déroulement de la séquence :			
Axes d'amélioration :			

PRESENTATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

Tâche finale à décliner :	Séance1	Séance 2	Séance 3	Séance 4	Séance 5 ...
Supports retenus (titre et type de document)					
Tâches intermédiaires (Entraînements)					
Thème(s) d'étude pour l'acquisition des repères culturels et savoirs lexicaux associés <i>(voir programme)</i>					
Eléments interdisciplinaires éventuels					
Liens éventuels avec : LES PARCOURS (avenir, éducation artistique et culturel, citoyen, santé) LE CHEF D'ŒUVRE (en LP)					
Disposition de la salle <i>(Groupes, binômes, tables en épi, en U, en ilots...)</i>					
Usage pédagogique des TICE					
Type d'évaluation					

